

Quarantième

Rencontre Ipse

Bologne, 3 et 4 juillet 2014

En partenariat avec la Région d'Emilie-Romagne

Aula Magna Regione Emilia-Romagna
viale Aldo Moro n. 18 - Bologna



Foliocollection

1^{ère} Partie

***Renouveler la solidarité
entre générations
pour la protection sociale***

- Allocutions de bienvenue
- Exposé introductif
- PREMIERE SESSION



Institut de la protection sociale européenne



Ipsé 92 boulevard de Magenta - F 75010 Paris
Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax : +33 1 40 36 07 65
europesociale@euroipse.org - www.euroipse.org



L'Ipse tient à remercier la Région d'Emilie-Romagne, la ville de Bologne ainsi que les partenaires sociaux de la région (CISL, UIL, CGIL, Unindustria) pour leur accueil et leur soutien apporté à l'organisation de cette Quarantième Rencontre Ipse



SOMMAIRE - 1^{ère} partie

Allocutions de bienvenue

Jean-Marie Spæth, <i>Président de l'Ipse</i>	5
Simonetta Saliera, <i>Vice-présidente de la Région Emilie-Romagne*</i>	6
Silvia Giannini, <i>Adjointe au Maire de Bologne*</i>	12
George Graziani, <i>Secrétaire général CISL d'Emilie Romagne*</i>	14
Giuliano Zignani, <i>Vice secrétaire général UIL d'Émilie-Romagne*</i>	16
Vincenzo Colla, <i>Sécretaire général CGIL d'Émilie-Romagne*</i>	18

Exposé introductif :

Tiziano Treu, <i>Ancien Ministre du travail d'Italie*</i>	22
---	----

PREMIERE SESSION : L'Ipse : 25 ans d'actions et 40 rencontres Ipse au service de la protection sociale solidaire

Les Rencontres Ipse, de la contribution au modèle social européen à son renouveau

Bernard Petit-Jean, <i>Président du Conseil d'orientation</i>	35
Simon Loréal, <i>Adjoint au Délégué général de l'Ipse</i>	41

Les solidarités intergénérationnelles conditions de nos progrès, une synergie Ipse / Montepio

José Alberto Pitacas, <i>Directeur de la Mutualité portugaise Montepio Geral, administrateur de l'Ipse</i>	45
--	----

Les enjeux de la Quarantième Rencontre Ipse, au cœur du maintien de la cohésion sociale

Denis Stokink, <i>Président de Pour la Solidarité, membre du Conseil d'orientation de l'Ipse</i>	48
--	----

* Texte également disponible en italien





Allocutions de bienvenue

Jean-Marie Spaeth, *Président de l'Ipse*

A titre liminaire, je souhaiterais remercier nos amis italiens pour avoir accepté d'accueillir la Quarantième Rencontre Ipse à Bologne. Notre choix s'est porté sur cette ville principalement pour cause de présidence italienne au Conseil de l'Union européenne. Cette Rencontre arrive en plein cœur d'une période charnière, trouvant son origine dans le renouvellement du Parlement européen

et la nomination d'un nouveau président de la Commission européenne. Nous sommes donc dans un contexte tout à fait particulier. A ce

« Nous pouvons avoir des idées sur l'Europe, sa constitution, son rôle, etc. Néanmoins nous sommes devant les mêmes problèmes et nous avons un même avenir, celui que nous ferons »

Nous pouvons avoir des idées sur l'Europe, sa constitution, son rôle, etc. Néanmoins nous sommes devant les mêmes problèmes et nous avons un même avenir, celui que nous ferons. Je souhaite également remercier nos amis des institutions européennes.

Je rappelle, par ailleurs pour nos amis italiens,

« Nous connaissons aujourd'hui, depuis les années 1980-1990, une fabuleuse espérance de vie qui permet de rassembler trois ou quatre générations. Je crois que cette situation montre les évolutions rapides de nos sociétés, qui ne sont pas sans poser de vraies questions sur l'avenir de ces pays européens qui vieillissent par les deux bouts. D'une part, il y a de moins en moins d'enfants et d'autre part, l'espérance de vie est de plus en plus longue. »

titre, je tiens à pointer du doigt une image frappante datant d'un ou deux jours, où des députés européens se sont levés pour tourner le dos au moment de l'hymne européen.

que l'Ipse regroupe les institutions de protection sociale principalement françaises, mais aussi une portugaise, qui sont des institutions complémentaires à la sécurité sociale. Qu'ils soient du monde paritaire ou du monde mutualiste, ils ont la conviction que la protection sociale est un élément impor-

tant de la cohésion d'une société et du vivre ensemble de la communauté française. Mais ces sujets se posent aussi au niveau européen, particulièrement la question du vieillissement de la population et de la solidarité intergénérationnelle.

Nous pouvons également rappeler de manière très brève que dans le monde agraire, la solidarité intergénérationnelle se faisait à l'intérieur de la famille, entre les enfants et les parents. D'où, d'ailleurs, le nombre élevé d'enfants, vus comme une assurance pour les vieux jours.

Nous sommes ensuite passés dans un monde plus industriel, notamment après la guerre, où la croissance nous a permis de constituer des assurances sociales pour lorsque notre force de travail, notre force intellectuelle ne nous permettraient plus d'assurer un revenu. « J'ai cotisé dans des organismes, notamment de sécurité sociale et complémentaire pour assurer dignement mes vieux jours ».

Nous connaissons aujourd'hui, depuis les années 1980-1990, une fabuleuse espérance de vie qui permet de rassembler trois ou quatre générations. Je crois que cette situation montre les évolutions rapides de nos sociétés, qui ne sont pas sans poser de vraies questions sur l'avenir de ces pays européens qui vieillissent par les deux bouts. D'une part, il y a de moins en moins d'enfants et d'autre part, l'espérance de vie est de plus en plus longue.

Pendant toute une période, les enfants subvenaient aux besoins des parents, tandis qu'aujourd'hui, nous nous apercevons aussi de plus en plus que se sont les parents, voire les grands-parents, qui aident leurs enfants ou leurs petits-enfants.

Avec le vieillissement, nous sommes aussi dans une situation où de nombreux sujets émergent. Pour être bref, je n'en prendrai qu'un, celui de la libre circulation des personnes que nous



avons mise en place en Europe. A l'époque, cela concernait très peu d'individus, tandis qu'aujourd'hui, la mobilité des salariés en particulier, prend de plus en plus d'ampleur et devient évidente. Les uns promeuvent la libre circulation des personnes pour des questions de dumping social, d'autres, du fait du vieillissement de la population, font la sélection des compétences pour assurer une certaine main d'œuvre. Tout cela conduit à des situations d'acceptabilité de l'autre, de la différence de langue, de culture et de croyance.

Nous sommes donc dans une situation où les questions sociales, de protection sociale, de solidarité intergénérationnelle prennent une nouvelle dimension dont nous ne mesurons pas encore l'ampleur.

J'espère que la Quarantième Rencontre Ipse et la discussion avec nos amis italiens nous permettront de mieux cerner ces problématiques. ■

Simonetta Saliera, Vice-présidente de la région Emilie-Romagne



Confrontés aux énormes attentes de changement des politiques en faveur de la croissance et de l'emploi dans la nouvelle programmation européenne des sept prochaines années, nous sommes tous conscients d'une détérioration grandissante des politiques solidaires, trop souvent délaissées au nom de l'austérité, considérée comme le seul levier pour une nouvelle compétitivité européenne.

entre systèmes de protection sociale.

Pour une Europe plus inclusive, intelligente et verte, d'ici 2020, il est nécessaire de chercher ensemble un modèle pour garantir l'accès à un travail digne pour tous, permettant à tous les citoyens d'avoir un niveau de vie décent. Seuls des efforts constants et intelligents pour une meilleure égalité sociale et pour faire cesser l'exploitation des travailleurs et la précarité nous permettront d'obtenir, outre de meilleures conditions de salaire, mais aussi une justice sociale plus efficace partout en Europe.

Je souhaite qu'une approche nouvelle dans la programmation des fonds structurels de cohésion 2014-2020 entraîne une modification des

« Il est urgent de repenser ensemble un modèle commun, innovant et socialement responsable, qui mette la finance au service des citoyens et de l'économie réelle »

équilibres entre solidarité sociale, inclusion, compétitivité et développement territorial. Actuellement, la balance penche malheureusement vers ces derniers. Nous savons que les politiques européennes actuelles, permettant la réalisation d'un modèle social, innovant et unitaire pour toute l'Europe, garantie de niveaux de vie convenables pour tous les citoyens européens, changent continuellement. A cela vient s'ajouter la difficulté à gérer des modèles locaux, et même nationaux, très différents

On pourra ainsi jeter les bases d'une économie qui s'affranchira enfin des contraintes de l'austérité, pour instaurer de nouveaux modèles de mutualisation des droits et des responsabilités, sans oublier les effets sociaux des décisions prises en matière de politique macro-économique et fiscale. Il est urgent de repenser ensemble un modèle commun, innovant et socialement responsable, qui mette la finance au service des citoyens et de l'économie réelle, et non des requins spéculateurs, comme cela s'est produit pendant trop longtemps.

Les composantes fondamentales de notre société de demain devront être des salaires décents, une éducation de qualité, des logements sociaux, la santé, la garde d'enfants, l'aide aux



« Les objectifs des politiques sociales doivent être respectés dans toutes les politiques européennes. L'Europe doit bâtir une réelle union sociale, sur le modèle de l'actuelle union économique. »

personnes âgées, et surtout l'adéquation des systèmes de retraites, aussi bien au niveau national que paneuropéen. Pour atteindre ces objectifs, l'Union Européenne devra d'abord aider tous les Etats membres, ensuite les collectivités locales et les régions dans le cadre de leurs compétences respectives, pour une redistribution réelle et transparente des richesses et des opportunités.

Les objectifs des politiques sociales doivent être respectés dans toutes les politiques européennes. L'Europe doit bâtir une réelle union sociale, sur le modèle de l'actuelle union économique. Les libertés économiques ne doivent bafouer ni les droits sociaux ni notre actuelle confédération d'Etats. Nous serons dans l'obligation d'évoluer vers une véritable fédération

« En Europe, la part des dépenses de protection sociale représente 29,1% du PIB. Cette moyenne ne rend pas compte des écarts dans la protection sociale des différents pays »

d'Etats.

En Europe, la part des dépenses de protection sociale représente 29,1% du PIB.

Cette moyenne ne rend pas compte des écarts dans la protection sociale des différents pays : des dépenses sociales élevées au Danemark, en France et en Hollande, et des dépenses beaucoup plus faibles dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe. Une autre grave disparité à laquelle il faudra donc remédier, en misant sur la solidarité.

La région Emilie Romagne a signé un accord de partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive avec les associations des

« Dans notre région, le pacte pour l'avenir repose sur un référentiel des savoirs fondamentaux, l'économie verte, le soutien aux exportations, les réformes structurelles des institutions et de l'administration publique, de la protection sociale et du marché du travail, ainsi que des aides importantes à la recherche et l'innovation. »

collectivités locales, les organisations patronales, syndicales et les organisations de l'économie sociale et solidaire, afin de faire face aux conséquences de la crise. La région mise sur la qualité sociale, le développement durable,

l'emploi et les entreprises, afin de sauvegarder la légalité et un emploi de qualité pour les nouvelles générations. Il s'agit d'un modèle avec une ambition forte en matière de responsabilité sociale pour impulser des politiques intégrées, rassemblées dans un projet unique qui témoigne de l'intérêt de la collectivité.

Dans notre région, le pacte pour l'avenir repose sur un référentiel des savoirs fondamentaux, l'économie verte, le soutien aux exportations, les réformes structurelles des institutions et de l'administration publique, de la protection sociale et du marché du travail, ainsi que des aides importantes à la recherche et l'innovation. Ce dispositif fait l'objet d'un contrôle et d'un suivi régulier de la part des différents partenaires. Les points clés fondamentaux sont la promotion et la défense de la légalité, afin de créer et de développer une économie saine. La promotion de relations industrielles basées sur la négociation pour redonner au travail son rôle de levier pour un développement durable. La nécessité de repenser de toute urgence le pacte intergénérationnel, qui doit être renforcé par des réformes réelles du marché du travail et des prestations sociales.

Un investissement important est fait par l'intermédiaire de mesures incitatives, de réductions d'impôts et de réformes structurelles dans l'enseignement, l'enseignement supérieur et la formation, pour permettre à tout le secteur d'acquérir les compétences nécessaires par le biais de la formation professionnelle et de véritables politiques actives, en valorisant notre savoir-faire, dans lequel réside la force du modèle italien, et surtout de l'Emilie-Romagne. Sans oublier de porter une attention toute particulière à la création de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes, mais aussi pour ceux qui se retrouvent au chômage, en mobilité ou dans une situation difficile.

La présence des femmes dans le marché du travail doit être encouragée, par une meilleure organisation du système de protection sociale et la lutte contre les discriminations de genre, tout en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et privée. Les politiques de valorisation et qualification du réseau de protection sociale, au niveau régio-



« Un investissement important est fait par l'intermédiaire de mesures incitatives, de réductions d'impôts et de réformes structurelles dans l'enseignement, l'enseignement supérieur et la formation, »

qui sont indispensables pour définir des politiques sociales efficaces, dont les résultats sont vérifiables à l'aide d'une base de données qui contient l'intégralité des textes des interventions des organismes publics et privés. Dans notre région, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent plus d'un million d'individus.

« La présence des femmes dans le marché du travail doit être encouragée, par une meilleure organisation du système de protection sociale et la lutte contre les discriminations de genre, tout en favorisant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et privée; »

Plus de la moitié sont en bonne santé et ont un très faible risque de maladie. Le pourcentage des mineurs pris en charge ou dans des structures d'accueil représente 7,5%. Les NEET, les jeunes sans emploi, éducation ou formation, ont augmentés jusqu'à atteindre 66,6% entre 2008 et 2012. Une société ainsi faite doit se positionner pour mettre en place, avec cohérence, de nouvelles formes de solidarités entre générations, afin de répondre aux nouveaux défis de la compétitivité.

« L'allongement de la durée de vie est un défi auquel chacun de nous est confronté. La région a décidé d'aborder les thématiques du vieillissement actif et de la solidarité entre générations. »

L'allongement de la durée de vie est un défi auquel chacun de nous est confronté. La région a décidé d'aborder les thématiques du vieillissement actif et de la solidarité entre générations. Nous sommes conscients qu'on ne pourra le faire que si on raisonne de manière intégrée entre les différents services publics, entre le secteur social public et privé, tout en permettant aux citoyens d'être pleinement acteurs. Je veux vous parler du tremblement de terre de 2012, qui a durement frappé notre région. Les habitants de la région ont fait preuve d'une grande résilience grâce à l'aide des collectivités, mais également et surtout grâce au bon fonctionnement du

nal, doivent s'inscrire dans un cadre européen. Elles reposent sur l'incorporation et la simplification des statistiques, et surtout de leurs thèmes,

Plus de la moitié sont en bonne santé et ont un très faible risque de maladie. Le pourcentage des mineurs pris en charge ou dans des structures d'accueil représente 7,5%. Les NEET, les jeunes sans emploi, éducation ou

système de solidarité, appuyé par les réseaux sociaux existants qui ont bien rempli leur fonction. Dans l'urgence, ce travail social, au niveau local, a représenté un choix majeur pour le système de protection sociale de la région. Un choix que nous souhaitons et devons adapter, à la lumière des changements fréquents, pour le rendre encore plus efficace et plus en phase avec les besoins actuels.

Notre région a prévu un nouveau colloque régional sur la politique d'intégration des seniors. Pour le préparer, nous avons décidé de réaliser des analyses techniques basées sur l'intégration socio-sanitaire. Pour l'instant, il s'agit de thématiques telles que le transport social, la santé, le programme « Pain », appelé « Pain et Internet », mais cela concernera aussi la maison, le travail et un observatoire des prix. Tout ce travail sera intégré dans le bilan social : un programme de coordination des politiques, garantissant un dialogue intergénérationnel équilibré et constructif afin de promouvoir une plus grande participation active des seniors de notre société.

Pour la région Emilie-Romagne, le bilan social représente une expérience très innovante en termes d'expérimentation et d'information pour recenser les actions réalisées, les ressources mobilisées, tout en soulignant leur impact social. Dans le cadre de leurs compétences constitutionnelles et des politiques nationales, l'action sociale des régions et des villes européennes est d'une valeur inestimable, devant le constat indéniable de leur absence dans les politiques européennes actuelles. Sans oublier l'absence d'une approche intégrée pour l'emploi, les plans de relance ambitieux pour l'industrie et les secteurs innovants, ainsi que le besoin de rationaliser les systèmes de retraite et de solidarité sociale dans tous les Etats membres. Il est temps de repenser avec courage à de nouveaux outils qui soient vraiment proches des citoyens, afin d'assurer l'égalité en matière d'accès à l'emploi et la même dignité sociale. Tout cela grâce à l'emploi, qui doit occuper une place de premier plan dans la qualification et la nouvelle compétitivité de la société européenne. ■



Simonetta Saliera, Vice-presidente della Regione Emilia-Romagna



Di fronte a grandi aspettative di rinnovamento delle politiche per la crescita e l'occupazione, per la prossima programmazione del settennato europeo, ci unisce però la consapevolezza di un crescente ridimensionamento delle politiche solidaristiche, troppo spesso accantonate in favore di un richiamo all'austerità come unica leva per una nuova competitività europea.

« Urge ripensare insieme un modello comune, innovativo e socialmente responsabile, mettendo la finanza al servizio dei cittadini e dell'economia reale, e non della speculazione corsara »

Auspicio che il rinnovamento all'approccio della programmazione dei fondi strutturali per la coesione 2014-2020, porti invece un profondo rinnovamento degli equilibri tra solidarietà

sociale, inclusione, competitività e sviluppo territoriale. Finora, è purtroppo sbilanciato verso questi ultimi. Sappiamo bene quanto

le attuali politiche europee per il perseguimento di un modello sociale innovativo ed unitario per l'Europa, e per garantire adeguati standard qualitativi di vita ai cittadini europei, siano in fase di ridimensionamento continuo. A questo si aggiungono le difficoltà di gestire una grande diversità di modelli locali, e anche nazionali, nei sistemi di protezione sociale.

Per un'Europa più inclusiva, intelligente, verde, entro il 2020, si deve condividere la ricerca di un modello per garantire l'accesso per tutti ad un lavoro che sia decoroso e che permetta standard di vita decenti a tutti i cittadini. Potremmo ottenere soltanto questo attraverso l'intelligente e costante promozione di una maggiore uguaglianza sociale, anche attra-

« Gli obiettivi delle politiche sociali dovranno essere rispettati in tutte le politiche europee. Abbiamo bisogno che l'Europa sia una vera unione sociale. Allo stesso modo in cui essa è oggi un'unione economica. »

verso l'eliminazione dello sfruttamento dei lavoratori e del precariato. Oltre che di migliori condizioni salariali, una giustizia sociale più efficace in tutta l'Europa.

Si possono così porre le basi per un'economia che si affranchi finalmente dalle strettoie di un'austerità, per andare verso nuovi modelli che mutualizzino diritti e responsabilità, e non dimentichino mai gli effetti sociali delle decisioni sulle politiche macroeconomiche e fiscali. Urge ripensare insieme un modello comune, innovativo e socialmente responsabile, mettendo la finanza al servizio dei cittadini e dell'economia reale, e non della speculazione corsara, com'è avvenuto per troppo tempo.

Stipendi decorosi, qualità dell'educazione, dell'edilizia sociale, della sanità, della cura dei bambini e anziani, e soprattutto adeguatezza del sistema pensionistico, sia su scala nazionale che paneuropea. Qui si trovano le componenti cruciali della nostra società futura. Per raggiungere questi scopi, la UE dovrà supportare gli stati membri innanzitutto, ma anche a cascata gli enti locali e le regioni per quanto di loro competenza, in una redistribuzione di opportunità e ricchezza effettiva e trasparente.

Gli obiettivi delle politiche sociali dovranno essere rispettati in tutte le politiche europee. Abbiamo bisogno che l'Europa sia una vera unione sociale. Allo stesso modo in cui essa è oggi un'unione economica. Le libertà economiche non possono soffocare i diritti sociali e l'attuale confederazione degli Stati. Si dovrà evolvere in una vera e propria federazione degli Stati.

La spesa per la protezione sociale nell'Europa a 28 è pari al 29,1% del PIL. Questa media, ovviamente non racconta le differenze di protezione fra i vari paesi: un'alta spesa sociale in Danimarca, Francia, Olanda, e una spesa molto più scarsa nei paesi del Sud e dell'Est Europa. Una altro grave gap su cui è necessario intervenire, facendo leva sulla solidarietà.

La regione Emilia Romagna ha stretto con le associazioni degli enti locali, le organizzazioni imprenditoriali, sindacali e rappresentanze del terzo settore, un patto per la crescita intelli-



« La spesa per la protezione sociale nell'Europa a 28 è pari al 29,1% del PIL. Questa media, ovviamente non racconta le differenze di protezione fra i vari paesi »

gente, sostenibile e inclusiva, per affrontare le conseguenze della crisi, puntando su: qualità sociale, sostenibilità dello sviluppo, lavoro, impresa. A tutela della legalità e per la qualificazione dell'occupazione delle nuove genera-

zioni. Un modello di approccio di forte responsabilizzazione per la promozione di politiche integrate, raccolte in un unico progetto che individui un interesse di comunità.

Il patto per il futuro, al livello di questa regione è basato sulla qualificazione della conoscenza, la green economy, il sostegno dell'export, le riforme strutturali delle istituzioni e della pubblica amministrazione, del welfare e del mercato del lavoro. E una forte spinta alla ricerca, all'innovazione. Ed è monitorato e seguito costantemente da un confronto fra le parti. I punti

« Il patto per il futuro, al livello di questa regione è basato sulla qualificazione della conoscenza, la green economy, il sostegno dell'export, le riforme strutturali delle istituzioni e della pubblica amministrazione, del welfare e del mercato del lavoro. E una forte spinta alla ricerca, all'innovazione. »

chiave, fondamentali, sono la promozione e la difesa della legalità, per creare e sostenere un'economia sana. La promozione delle relazioni industriali con la contrattazione al centro, per ridare al lavoro, il suo

ruolo di leva per uno sviluppo sostenibile. La necessità di riscrivere con urgenza il patto intergenerazionale che si deve accompagnare, e avere effettive riforme del mercato del lavoro e degli ammortizzatori sociali.

Un forte investimento con incentivi, agevolazione e riforme strutturali per università, scuola, formazione, per qualificare tutto il settore e sostenere tramite le integrazioni di formazione lavoro, veramente con politiche attive, la nostra cultura tecnica che è stata alla base della fortuna del modello italiano, e soprattutto emiliano. Con

« Un forte investimento con incentivi, agevolazione e riforme strutturali per università, scuola, formazione, »

attenzione non soltanto alla creazione di nuove opportunità per i giovani, ma

anche a chi si trova in disoccupazione, mobilità e situazione di crisi.

La presenza femminile sul mercato del lavoro dev'essere incentivata, anche con una migliore organizzazione del sistema di welfare, e con la rimozione delle discriminazioni di genere, e favorendo la conciliazione dei tempi di vita e di lavoro. Le politiche per la promozione e la qualificazione del sistema di rete, di protezione al livello regionale, si innestano nel sistema europeo. Partono da un processo d'integrazione e semplificazione delle statistiche, soprattutto tematiche, necessarie per costruire politiche efficaci e controllabili nei risultati, con l'uso di una database che comprende tutti gli interventi di organismi sia pubblici che privati. Sono oltre un milione gli over 65 in regione, di cui oltre la metà in buona salute e a basso rischio di malattia. Sono 7,5% i minori a carico e in servizi sociali. I NEET, giovani che non lavorano e non studiano, sono aumentati dal 66,6% tra il 2008 e il 2012. Una società così costituita, per reggere le continue sfide della competitività, deve porsi nelle condizioni di praticare con coerenza nuove forme di solidarietà tra le generazioni.

Questa la sfida che l'allungamento della vita media lancia a ciascuno di noi. La regione ha deciso di affrontare l'invecchiamento attivo, e solidarietà fra le generazioni, nella consapevolezza che potremmo farlo solo ragionando in maniera integrata tra i settori diversi del pubblico, tra pubblico e privato sociale, e nella piena integrazione del protagonismo dei cittadini. Voglio qui ricordare che il terremoto del 2012 ha duramente colpito la nostra regione. Gli Emiliano-romagnoli hanno dimostrato col supporto delle istituzioni una grande resilienza, anche e soprattutto grazie al buon funzionamento del sistema di solidarietà, appoggiato a reti sociali esistenti e funzionanti. Questo lavoro sociale e territoriale ha costituito nell'emergenza una scelta forte per il sistema di welfare emiliano-romagnolo. Scelta che intendiamo adeguare, e che dobbiamo adeguare, alla luce dei frequenti cambiamenti per renderlo ancora più efficace e più rispondente ai bisogni.

La regione sta andando verso una nuova conferenza regionale per il programma integrato delle politiche per anziani. Per prepararla, è stato proposto di avviare nuovi approfon-



« La presenza femminile sul mercato del lavoro dev'essere incentivata, anche con una migliore organizzazione del sistema di welfare, e con la rimozione delle discriminazioni di genere, e favorendo la conciliazione dei tempi di vita e di lavoro. »

« Questa la sfida che l'allungamento della vita media lancia a ciascuno di noi. La regione ha deciso di affrontare l'invecchiamento attivo, e solidarietà fra le generazioni, »

noi chiamiamo "Pane e Internet". E poi, anche casa, lavoro, osservatorio dei prezzi. Questo lavoro confluisce nell'esperienza del bilancio sociale. Programmazione di coordinamento delle politiche, volte a garantire un proficuo ed equilibrato dialogo fra le generazioni e a promuovere la massima

partecipazione attiva dei cittadini anziani della nostra società. Il bilancio sociale della regione Emilia-Romagna è un'esperienza altamente

innovativa di sperimentazione e di rendicontazione, al fine di mappare le azioni messe in campo, le risorse impiegate, e mettere in evidenza l'impatto sociale di tale azioni. L'azione delle regioni, delle città europee, nel limite delle rispettive competenze costituzionali e nel quadro delle politiche nazionali, è tanto più preziosa dal momento che non possiamo non riscontrare un innegabile vuoto nelle politiche del modello europeo attuale. Ed una carenza di approccio integrato tra le strategie per l'occupazione, le ambizioni di rilancio industriale e innovativo, e le esigenze di razionalizzazione dei sistemi pensionistici e di solidarietà sociale negli stati membri. È ora di ripensare con coraggio nuovi strumenti che siano davvero vicini ai cittadini per dare loro, pari accesso alle opportunità, e pari dignità sociale, attraverso il lavoro che deve tornare ad avere un ruolo di primo piano per una qualificazione e una nuova competitività della società europea. ■



Silvia Giannini, Première adjointe au maire de Bologne



Le thème que vous allez aborder est vraiment très important puisqu'il s'agit de la solidarité intergénérationnelle, un pilier fondamental du système de protection sociale européen, en particulier en ce qui concerne la garantie retraite. Vous avez déjà rappelé que le vieillissement de la population et les effets d'une crise économique de longue durée pénalisent surtout les jeunes générations, les générations futures.

Il est donc urgent d'agir si nous voulons éviter que cette équité intergénérationnelle mémorable et fondamentale, qui caractérise nos régimes de protection sociale, ne vole en éclats.

« En ce qui concerne l'Italie, les problèmes sont évidents. Nous les connaissons très bien, l'analyse est claire et les inquiétudes croissantes, parce que le régime de prévoyance, aux caractéristiques communes qu'il soit public ou privé – le public étant largement prédominant – engendre des inégalités qu'il faut éradiquer au plus vite et qui concernent surtout les jeunes générations. »

public ou privé – le public étant largement prédominant – engendre des inégalités qu'il faut éradiquer au plus vite et qui concernent surtout les jeunes générations.

En Italie, ces dernières années ont été marquées par de nombreuses réformes très importantes. Elles ont surtout pénalisé les jeunes générations, qui subissent également l'effet de la crise, car le chômage des jeunes est, comme vous le savez, élevé un peu partout en Europe,

« Aujourd'hui [en Italie] il y a beaucoup de retraités qui perçoivent des retraites un peu trop élevées. Par souci de solidarité, leur montant pourrait être diminué et alloué aux jeunes. »

mais tout particulièrement élevé dans notre pays. Il a désormais atteint des niveaux inquiétants. Comme vous l'avez vous-même rappelé

lors de la présentation de votre colloque, les jeunes sont aujourd'hui appelés à payer deux à trois fois les causes de la dette publique, de la crise, du chômage ainsi que de la difficulté à percevoir une future retraite.

J'apprécie particulièrement votre enthousiasme affirmé pour trouver des solutions dans le cadre de cette rencontre. Vous avez une approche très pragmatique pour identifier des solutions pratiques, mais également innovantes, susceptibles de traiter ce problème. Si je pense, par exemple, au cas italien, aujourd'hui il y a beaucoup de retraités qui perçoivent des retraites un peu trop élevées. Par souci de solidarité, leur montant pourrait être diminué et alloué aux jeunes. Leurs retraites sont très élevées au regard des cotisations payées pendant leur vie active. Je crois donc que, dans ce cas précis, on devrait agir pour réduire les inégalités du système actuel, en allouant une partie des ressources des plus favorisés, qui ont eu la chance de partir à la retraite avec un régime même trop généreux, à ceux qui envisagent difficilement, aujourd'hui, leur future retraite.

Il faudrait aussi s'occuper de la retraite complémentaire, car dans sa forme actuelle, elle est inégalitaire et difficilement accessible aux jeunes générations. Il me semble également important que l'on communique davantage sur ces sujets, parce que très souvent, et encore plus avec les réformes qui se succèdent les unes après les autres, on ne voit plus le rapport entre ce qu'on cotise pendant sa vie active et ce que l'on pourra percevoir à la retraite. C'est un point très important pour les jeunes afin qu'ils puissent planifier leur vie présente et future. Je pourrais aborder d'autres suggestions concrètes qui ont été mises en œuvre dans notre pays, comme au niveau international. Mais, les interventions qui vont suivre m'intéressent beaucoup. ■



Silvia Giannini, Vice sindaco di Bologna



Il tema che si affronta è veramente molto importante perché è quello della solidarietà intergenerazionale che è un pilastro fondamentale del sistema di welfare europeo, e soprattutto per quanto riguarda l'assicurazione dei rischi previdenziali. È già stato ricordato che l'invecchiamento della popolazione e gli effetti della prolungata crisi stanno penalizzando soprattutto le generazioni più giovani, le generazioni future. Quindi è necessario che noi agiamo davvero

con urgenza se vogliamo evitare che questa storica e fondamentale equità intergenerazionale

« Il caso italiano è un caso in cui i problemi sono ben evidenti. Le conosciamo bene, l'analisi è chiara e le preoccupazioni sono crescenti, proprio perché il sistema previdenziale italiano sia pubblico che privato, quello pubblico ampiamente prevalente, ma con caratteristiche comune a tutte e due, hanno iniquità che andrebbero rimosse al più presto. Questa iniquità riguarda soprattutto le giovani generazioni. »

che caratterizza i nostri sistemi di welfare, vada in frantumi.

Il caso italiano è un caso in cui i problemi sono ben evidenti. Le conosciamo bene, l'analisi è chiara e le preoccupazioni sono crescenti, proprio perché il sistema previdenziale italiano

sia pubblico che privato, quello pubblico ampiamente prevalente, ma con caratteristiche comune a tutte e due, hanno iniquità che andrebbero rimosse al più presto. Questa iniquità riguarda soprattutto le giovani generazioni.

Per riforme pensionistiche in questi ultimi anni, noi in Italia ne abbiamo avute molte, e molte importanti. Hanno penalizzato soprattutto le generazioni più giovani che scontrano oltre a questo l'effetto della crisi, perché la disoccupazione giovanile come voi sapete, è elevata un

« Ci sono oggi, molti pensionati che hanno pensioni relativamente troppo alte, che potrebbero essere in un'ottica solidaristica un po' ridotte a favore dei giovani »

po in tutta Europa, nel nostro paese è particolarmente elevata. Ha ormai raggiunto percentuali che sono veramente preoccupanti.

Quindi come ricordate anche voi nella presentazione di questo convegno, i giovani sono oggi chiamati a pagare due o tre volte per il debito pubblico, per la crisi, con la disoccupazione, e anche per la difficoltà di avere in futuro una pensione.

Apprezzo moltissimo che nel vostro incontro, sottolineate l'importanza di trovare soluzioni. Avete un approccio molto pragmatico, col obiettivo di individuare tratti che soluzioni, anche innovative che possono consentire di affrontare il problema. Per esempio, se penso al caso italiano, ci sono oggi, molti pensionati che hanno pensioni relativamente troppo alte, che potrebbero essere in un'ottica solidaristica un po' ridotte a favore dei giovani. Hanno pensioni molto alte relativamente ai contributi che hanno pagato nella loro attività lavorativa. Quindi, in questo caso, penso che si dovrebbe agire per riuscire a ridurre l'iniquità del sistema e spostare un po' di queste risorse da chi è più privilegiato oggi perché ha avuto la fortuna di andare in pensione con un sistema pensionistico fin troppo generoso, e chi invece oggi fa fatica a potere pensare alla pensione del futuro.

La previdenza integrativa avrebbe anche bisogno d'interventi, perché così com'è strutturata oggi è iniqua ed è difficilmente accessibile per le generazioni più giovani. È anche molto importante credo in questi campi fare una buona informazione, perché molto spesso, soprattutto con le riforme che si susseguono, si perde la consapevolezza di quale potrà essere la relazione fra ciò che si paga durante la vita lavorativa e ciò che si potrà avere quando si va in pensione. E questo per i giovani è molto importante, in modo che possono pianificare la loro esistenza presente e futura. Ci sarebbero tantissime altre proposte che sono state messe in campo da noi, ma anche al livello internazionale. Però, sono molto interessata a sentire gli interventi che seguiranno. ■



Giorgio Graziani, *Secrétaire général, CISL Emilie-Romagne*



Notre pays est un pays âgé, dont la dette publique est élevée et dont la réforme du système de retraite, il y a à peine trois ans, a créé une barrière terrible entre générations. L'âge de départ à la retraite a reculé, le marché du travail s'est bloqué, avec un niveau record de chômage chez les jeunes, face à une crise comme celle que nous vivons en Italie, en Europe et dans de nombreux pays partout dans le monde.

« [En Emilie-Romagne, nous] nous félicitons de proposer des services à la personne, aux personnes âgées, aux handicapés et aux jeunes, d'une excellence reconnue au niveau national, mais ceux-ci ne sont plus suffisamment efficaces [...]. A cela doit s'ajouter la crise qui les a rendus coûteux, en en faisant par conséquent non plus un investissement social mais un coût social. »

Notre région est dynamique, elle a toujours essayé de s'adapter à la compétitivité des pays européens. Aujourd'hui, elle est confrontée à une situation inédite, due à la longueur de cette crise et à un taux de chômage record qui n'affecte pas que les jeunes. Je ressens une grande volonté de dynamisme, une impulsion forte, mais dans un pays – et une région – dans lequel

le système économique et social connaît une légère stagnation. Nous nous félicitons de proposer des services à la personne, aux personnes âgées, aux handicapés et aux jeunes, d'une excellence reconnue au niveau national,

« Parler de générations et de solidarité peut être considéré comme un vieil adage, alors qu'il s'agit au contraire d'une réelle innovation »

mais ceux-ci ne sont plus suffisamment efficaces au regard des besoins et des problématiques posées. A cela doit s'ajouter la

crise qui les a rendus coûteux, en en faisant par conséquent non plus un investissement social mais un coût social.

Nous sommes à la croisée des chemins. Si nous voulons entrer dans une logique compétitive de reprise et de croissance inclusive, parler de générations et de solidarité peut être considéré comme un vieil adage, alors qu'il s'agit au contraire d'une réelle innovation. Nous avons besoin de politiques actives, de formation et d'orientation, ce pour quoi nous sommes en train de mettre en place des transferts générationnels pour permettre aux jeunes de s'insérer dans le monde du travail à une époque où le départ à la retraite est si compliqué. Nous avons besoin d'une nouvelle relation école-entreprise, d'étendre les régimes de retraite complémentaire. Les retraités doivent pouvoir percevoir une retraite adéquate pour conserver des conditions de vie dignes et « tout aussi adéquates ».

Les élections européennes viennent tout juste de se dérouler et, comme le disait votre président en ouverture, les messages qu'elles nous ont envoyés sont clairs. Nous devons réfléchir aux chemins que nous voulons suivre. « Nous sommes pro-européens », a-t-il également dit. Le syndicat italien est pro-européen mais il souhaite transformer cette Europe. Une Europe qui, comme je l'ai entendu dire hier, doit bâtir une nouvelle croissance. Pour ma part, je dis une Europe qui doit bâtir une nouvelle union, non seulement monétaire, mais aussi politique, capable de développer des stratégies qui reposent sur la personne, sur l'humain pour faire repartir sa croissance. Une perspective de croissance sociale, inclusive, solidaire et équitable. ■



Giorgio Graziani, Segretario Generale, CISL Emilia-Romagna



Il nostro Paese è un Paese anziano che ha un grande debito, e appena tre anni fa, ha riformato il proprio sistema previdenziale, costruendo un drammatico muro generazionale. Si è allungata l'età per accedere alla pensione, si è fermato il mercato del lavoro, con una disoccupazione giovanile balzata a livelli mai conosciuti, e di fronte a una crisi come quella che viviamo in Italia, in tutta l'Europa, e in molti casi in tutto il mondo.

La nostra regione che è dinamica e ha sempre cercato di rimanere al passo con le competi-

« Noi possiamo dire di avere servizi alla persona, agli anziani, ai disabili e ai giovani, di eccellenza nazionale, che non riescono più a essere sufficientemente efficaci [...] Si deve anche mettere a fianco la crisi che li ha fatti diventare costosi, e quindi, non un investimento sociale, ma un costo sociale. »

tività europee, si deve oggi confrontare con una condizione sconosciuta che è quella di una crisi così lunga, e una disoccupazione, non solo per i giovani, con livelli mai pensati. Io vedo grande voglia di dinamicità, di forte spinta ma in un Paese - anche quindi in una

regione - dove il sistema economico e sociale è un po' stagnante. Noi possiamo dire di avere servizi alla persona, agli anziani, ai disabili e ai giovani, di eccellenza nazionale, che non riescono più a essere sufficientemente efficaci per

« Parlare di generazioni e di solidarietà, può essere pensato come un vecchio adagio, ma invece è innovazione vera »

quelli che sono i bisogni e le domande che ci vengono poste. Si deve anche mettere a

fianco la crisi che li ha fatti diventare costosi, e quindi, non un investimento sociale, ma un costo sociale.

Siamo di fronte a un bivio. Se vogliamo entrare in una logica competitiva di ripresa e di crescita inclusiva, parlare di generazioni e di solidarietà, può essere pensato come un vecchio adagio, ma invece è innovazione vera. Noi abbiamo bisogno di politiche attive, di formazione e di orientamento. Per quello, stiamo implementando staffette generazionali per fare entrare i giovani nel mondo del lavoro, in un momento di pensionamento così complicato. Abbiamo bisogno di un nuovo rapporto scuola-lavoro, di una previdenza complementare o integrativa più sviluppata, abbiamo bisogno che i pensionati abbiano un'adeguata pensione per mantenere una dignità di vita che sia «altrettanto adeguata».

Abbiamo appena avuto le elezioni europee: ci hanno dato dei messaggi chiari, lo diceva il vostro presidente all'inizio. Dobbiamo riflettere su quali siano le strade che si vogliono prendere. Lui ha detto: noi siamo europeisti. Il sindacato italiano è europeista, ma ha voglia di cambiare quest'Europa. Un'Europa che, ho sentito ieri, deve fondarsi su una nuova crescita. Io dico un'Europa che si deve fondare su una nuova unità, non monetaria, ma politica, capace di orientare strategie che si fondano sulla persona, sull'uomo, per far ripartire una crescita. Una prospettiva di crescita sociale, inclusiva, solidale ed equa. ■



Giuliano Zignani, *Vice-secrétaire général, UIL Emilie-Romagne*



Renouveler la solidarité entre générations pour la protection sociale est bien plus que le simple titre d'une initiative importante. Il s'agit, de fait, d'un véritable défi pour l'avenir, que les syndicats ne doivent pas éluder. La CGIL, la CISL et l'UIL (les trois principaux syndicats italiens) ont en effet fondé leur action, leurs valeurs et leur force sur la confédéralité. En regroupant différentes catégories

de travailleurs, jeunes et moins jeunes, actifs et retraités, elles ont su transformer en point fort l'éventuelle faiblesse de leur union par l'agir ensemble et la solidarité.

« Le régime par répartition solidaire à la base de notre système de sécurité et protection sociales représente depuis toujours une valeur ajoutée de notre société, de notre vivre ensemble. »

protection sociales représente depuis toujours une valeur ajoutée de notre société, de notre

« Un héritage mis aussi en péril par ceux qui exigent la privatisation et l'individualisation de la santé et la protection sociale. »

vivre ensemble. Un régime malheureusement de plus en plus en péril, qui a subi des attaques dévastatrices au fil des années, depuis l'irruption de la crise dans nos régions et notre pays et jusqu'à ce jour.

C'est pourquoi la UIL - mais je crois pouvoir le dire pour toutes les fédérations syndicales - a essayé de préserver ce patrimoine. Un héritage qui, comme l'indique le titre de cette

« Il est indispensable de revoir notre système de protection sociale et d'en adopter un nouveau, plus efficace et adapté à la période actuelle. Il est aussi vrai qu'il ne faut jamais jeter aux oubliettes ce qui a été bien fait jusqu'à maintenant, en le sacrifiant sur l'autel de la modernité. »

importante initiative, n'appartient pas aux seules générations actuelles, mais qui doit également être préservé pour les générations futures. Un héritage mis aussi en péril par ceux qui exigent la priva-

tisation et l'individualisation de la santé et la protection sociale. Je me rappelle que les premières allusions à cette tendance fort prisée dans d'autres pays, surtout outre-Atlantique, remontent à bien avant la crise qui a frappé l'Europe et le monde entier, et qu'elles ont été renouvelées de nombreuses fois par les deux principaux partis.

Il est évidemment nécessaire de repenser le pacte entre générations jeunes et moins jeunes. Il est également évident qu'il est indispensable de revoir notre système de protection sociale et d'en adopter un nouveau, plus efficace et adapté à la période actuelle. Il est aussi vrai qu'il ne faut jamais jeter aux oubliettes ce qui a été bien fait jusqu'à maintenant, en le sacrifiant sur l'autel de la modernité.

Notre patrimoine, et surtout notre patrimoine italien, ne doit pas être détruit, mais encore mieux restructuré, restauré, en lui consacrant toute l'attention nécessaire. Un patrimoine repris par beaucoup à l'extérieur de notre pays, et que nous souhaitons trop souvent abandonner pour suivre la direction opposée. J'espère donc pouvoir poursuivre mes efforts, et ceux de mon organisation, et prendre une part active au processus de modernisation qui verra les représentants des travailleurs, qui plus que quiconque ont défendu notre système de protection sociale, jouer un rôle central dans ce changement graduel et partagé, afin de réaffirmer la valeur ajoutée de notions telles que solidarité, inclusion sociale et universalité de notre contrat social. Un souhait que je vous propose de partager lors de cet important moment d'échange en compagnie de cet institut, fondé en 1989, qui fête aujourd'hui ses vingt-cinq ans d'existence, chargé d'une mission encore plus importante. Débattre à un niveau européen des thèmes présentés ici, aujourd'hui, est sans aucun doute la manière la plus juste et la plus avisée de parler de ces sujets qui, s'ils étaient cantonnés aux frontières nationales, risqueraient de ne pas trouver leur place dans un débat de plus en plus nécessaire. ■



Giuliano Zignani, *Vice-segretario generale, UIL Emilia-Romagna*



Rinnovare la solidarietà tra le generazioni per la protezione sociale, è ben più che un semplice titolo per un'importante iniziativa. È di fatto una vera sfida per il domani, cui anche il sindacato non può sottrarsi. CGIL, CISL e UIL, hanno infatti fondato la loro azione, i loro valori e la loro forza sulla confederalità, che tenendo unite categorie di lavoratori diverse, giovani e meno giovani, attivi e pensionati, hanno fatto del agire comune, della solidarietà, un punto di forza anziché di debolezza del loro essere.

« Il sistema mutualistico e solidale del nostro welfare e del nostro sistema di tutele, è da sempre stato un valore aggiunto della nostra società, del nostro vivere insieme »

sistema di tutele, è da sempre stato un valore aggiunto della nostra società, del nostro vivere insieme. Un sistema purtroppo ahimè sempre più a rischio. Un sistema che, anno dopo anno,

« Un patrimonio messo anche a rischio anche da chi oggi rivendica come la salute e la tutela devono essere privatizzate o individualizzate. »

Lo stesso spirito dev'essere quello che anima le nostre società. Per la verità, il sistema mutualistico e solidale del nostro welfare e del nostro sistema di tutele, è da sempre stato un valore aggiunto della nostra società, del nostro vivere insieme. Un sistema purtroppo ahimè sempre più a rischio. Un sistema che, anno dopo anno, dall'irrompere della crisi nei nostri territori e nel nostro paese sino ad oggi, ha subito colpi devastanti.

In quest'ottica, la UIL, ma credo di poter dire tutto il sindacato confederale, ha cercato di salvaguardare questo patrimonio. Un patrimonio, che come dice il titolo di quest'importante iniziativa, non appartiene alle generazioni dell'oggi, ma che dobbiamo garantire per quelle del domani. Un patrimonio messo

« Isia indispensabile ripensare alla nostra rete di tutele, e come declinarne una nuova più efficiente, aggiornata rispetto al tempo in cui viviamo. Ma è altrettanto vero che non dobbiamo mai gettare alle ortiche ciò che di buono è stato fatto sino ad ora, sacrificandolo nel nome di novità. »

anche a rischio anche da chi oggi rivendica come la salute e la tutela devono essere privatizzate o individualizzate. Ricordo che i primi accenni a questa tendenza in voga in altre società

soprattutto oltre oceano, ha trovato la sua prima vera origine, ben prima della crisi che ha colpito l'Europa e il mondo e che nelle azioni politiche, in maniera bipartisan è stata più volte rispolverata.

È evidente la necessità di un ripensamento del patto fra giovani generazioni, e meno giovani. È altrettanto evidente che sia indispensabile ripensare alla nostra rete di tutele, e come declinarne una nuova più efficiente, aggiornata rispetto al tempo in cui viviamo. Ma è altrettanto vero che non dobbiamo mai gettare alle ortiche ciò che di buono è stato fatto sino ad ora, sacrificandolo nel nome di novità.

Il nostro patrimonio, soprattutto il nostro patrimonio italiano non va demolito, ma ristrutturato ancora meglio, restaurato, riservandogli cioè quelle attenzioni che fuori dal nostro paese, in molti ci copiano, e che troppo spesso noi vogliamo abbandonare andando nella direzione opposta. Mi auguro quindi di poter proseguire la mia volontà e quella della mia organizzazione, di essere parte attiva in un processo di rinnovamento che deve vedere i rappresentanti dei lavoratori, di coloro che più di ogni altro in questo paese ha sostenuto il nostro sistema di tutele, protagonisti di questo cambiamento graduale, condiviso che rinnovi il valore aggiunto di parole quali solidarietà, inclusività, universalità del nostro contratto sociale. Un augurio che porto davanti a questo importante momento di dialogo e in compagnia di un istituto fondato nel 1989 che oggi ha il suo venticinquesimo anno di vita, con una missione di importantissimo interesse ancora più sentito. Portare le tematiche affrontate qui oggi sul piano europeo, è senz'altro il modo più corretto, più lungimirante per affrontare temi che se chiusi all'interno dei confini nazionali rischierebbero di non trovare la giusta collocazione in un dibattito sempre più indispensabile. ■



Vincenzo Colla, Secrétaire général, CGIL Emilie-Romagne



Je pense que le titre très approprié de « Solidarité entre les générations » nous permet d'aborder le point crucial d'un éventuel risque de fracture. Cela nous conduit à engager un débat qui ne peut pas se limiter à notre pays, mais qui doit être inévitablement porté au niveau de ce grand espoir que nous avons tous voulu et qui s'appelle l'Europe.

Je n'ai pas perdu espoir, mais cette Europe doit changer. Je présente mes meilleurs vœux à notre Président du Conseil qui a débuté hier son semestre de présidence de l'Union euro-

« Il faut que l'Europe change obligatoirement de politique économique. Sinon la dimension sociale et le pacte intergénérationnel au sein de l'Europe risquent d'en pâtir et le maintien de la cohésion sociale d'être menacé. »

péenne. Il a envoyé un message fort : il faut mériter les conquêtes sociales de nos pères, et les actualiser. J'ajouterais qu'il faut aussi préserver la dimension éthique de ces conquêtes sociales, leurs racines. Il est vrai, l'Europe possédait un grand mérite par rapport aux autres pays du monde : elle avait réussi à trouver le juste équilibre dans le rapport capital - travail avec un régime de protection sociale qui garantit la redistribution et une qualité de vie inégalée dans d'autres pays du monde.

« Sans investissements pour créer de l'emploi, nous rencontrerons des difficultés avec les jeunes et les retraites. Aucun système de retraite ne peut survivre à un tel niveau de chômage. »

Aujourd'hui, paradoxalement, dans ce contexte mondialisé, c'est précisément l'Europe qui souffre le plus de la crise. En y réfléchissant, il n'est pas vrai que cette crise est internationale. Il y a des pays en Europe, et aussi en Amérique, qui réalisent des investissements keynésiens. Les Etats-Unis créent actuellement 200.000 emplois par mois. Je ne citerai aucun des pays asiatiques, car les droits des travailleurs y sont inexistantes, par conséquent, ils ne constituent pas, pour moi, un grand paramètre.

En revanche, je souhaite parler de cette nouvelle Europe que nous voulons préserver, avec quelles valeurs et quelle identité. Et si nous souhaitons que ce titre soit cohérent, il faut que l'Europe change obligatoirement de politique économique. Sinon la dimension sociale et le pacte intergénérationnel au sein de l'Europe risquent d'en pâtir et le maintien de la cohésion sociale d'être menacé.

En observant l'Europe, on peut constater que nous vivons une période de serrage de vis. Aucune politique sociale ne peut supporter une telle pression. A l'exception de l'Allemagne, cette politique provoque une augmentation de la dette publique ainsi qu'une montée du chômage. Au regard de ces deux indicateurs, un régime de protection sociale solidaire ne peut pas continuer à exister. Suite à ces élections européennes, le type de politiques économiques et sociales mises en œuvre en Europe sera d'une importance capitale. J'attends beaucoup de ce changement parce que je crains fort que le serrage de vis ne continue dans mon pays, dans ma région, si la politique ne change pas.

Certains choix de politiques économiques permettent de faire des investissements. C'est pour cela que le rôle du service public est fondamental pour maintenir la solidarité et le pacte intergénérationnel. L'investissement privé constitue aussi un autre élément moteur. Et si l'on n'ouvre pas les cordons de la bourse du pacte de stabilité européen, nous ne pourrions plus débattre de la protection sociale. En effet, notre pays ne possède même pas les fonds nécessaires au cofinancement des ressources allouées, en Europe, à la formation, à la protection sociale et à tant d'autres secteurs. Si tout cela n'est pas mis en œuvre, le pacte de solidarité intergénérationnelle sera voué à l'échec. Sans investissements pour créer de l'emploi, nous rencontrerons des difficultés avec les jeunes et les retraites. Aucun système de retraite ne peut survivre à un tel niveau de chômage. Un pays qui dépense un milliard en chô-



mage technique, et avec un taux de chômage des jeunes de 43%, ne peut pas tenir parce que retraite et emploi sont étroitement liés. Sinon on parle d'aide, de revenu minimum, de revenu social. Nous pouvons tout imaginer, mais sans emploi, tout sera bloqué. C'est la question qui interpelle les peuples européens.

« Cet héritage [de protection sociale] constitue la marque de fabrique de l'Europe. S'il n'est plus préservé, le pacte intergénérationnel ne survivra pas, ce qui aura pour conséquence le passage des populismes, des nationalismes, et de tout ce que nous avons déjà connu. »

Et dans ce cadre, je prendrai l'exemple de ma région parce que je pense qu'elle est bien représentative des interactions entre emploi et régime de protection sociale. La médiation entre le capital et le régime de protection sociale est une caractéristique de cette région, comme elle l'était en Europe par le passé. Un capitalisme qui ne crée pas d'emploi est un échec. C'est un capitalisme à la traîne de la finance, cela tient du paradoxe.

Toujours dans ce cadre, notre région a un système de santé qui porte une grande attention

aux expériences les plus intéressantes en Europe et dans le monde. Elle souhaite préserver le patrimoine industriel qu'elle possède. Les entreprises investissent dans cette région parce qu'elle possède du savoir et du savoir-faire mais aussi parce que, grâce à un régime de protection sociale bien organisé, elle bénéficie d'une cohésion sociale, ce qui permet de réunir les conditions idéales pour investir sereinement.

Cet héritage constitue la marque de fabrique de l'Europe. S'il n'est plus préservé, le pacte intergénérationnel ne survivra pas, ce qui aura pour conséquence le passage des populismes, des nationalismes, et de tout ce que nous avons déjà connu. C'est le gros pari des prochaines années en Europe. Je recommence à rêver d'une Europe fédérale, je recommence à rêver d'une Europe qui aura modernisé son régime de protection sociale en faisant de ce régime ce qu'il était précédemment, un gage de qualité de vie dans tous les pays européens. ■



Vincenzo Colla, *Segretario generale, CGIL Emilia-Romagna*



Partendo dal titolo molto azzeccato "la solidarietà tra le generazioni", penso che siamo al dunque del rischio anche di una frattura. Ci porta immediatamente a una discussione che non può stare in un perimetro nazionale, e inevitabilmente deve stare in quella grande speranza che tutti abbiamo voluto che si chiama Europa.

Non ho perso quella speranza, ma quella Europa va cambiata. Facciamo gli auguri al nostro Presidente del Consiglio che ha iniziato ieri il semestre. Ha dato un messaggio importante:

« Va cambiata inevitabilmente la politica economica in Europa. Diversamente, il tratto identitario sociale e il patto tra le generazioni dentro l'Europa, rischia di andare in sofferenza, ed è ovvio che si mette a rischio la tenuta della coesione sociale. »

bisogna meritarsi le conquiste dei nostri padri, e rinnovarle. Io aggiungerei, bisogna anche mantenere quel tratto valoriale di quelle conquiste in campo sociale, quelle radici. Perché se ci pensate, l'Europa

aveva, rispetto agli altri luoghi del mondo, una grande qualità: riusciva a mediare il rapporto tra capitale e lavoro con un welfare che era in grado di ridistribuire e di garantire una qualità della vita che non aveva paragone in altri luoghi del mondo.

E oggi, paradosso, in questa globalizzazione, il soggetto che va più in crisi, appunto è l'Eu-

« Se non ci sono investimenti che creano lavoro, avremo un problema sui giovani e sulle pensioni. Ma non c'è nessun sistema pensionistico che regga con questo livello di disoccupazione. »

ropa. Se uno ci pensa, non è che questa crisi è una crisi globale. Ci sono paesi in Occidente, come l'America, che stanno facendo investimenti

keynesiani. Gli Stati Uniti stanno producendo 200 000 posti di lavoro al mese. Non cito alcuni paesi asiatici, perché i diritti sul lavoro non ci sono, quindi per me non sono un gran parametro.

Però a me importa discutere di che Europa

nuova, con quel tratto valoriale, identitario, vogliamo tenere. E se dobbiamo avere un titolo che regge, va cambiata inevitabilmente la politica economica in Europa. Diversamente, il tratto identitario sociale e il patto tra le generazioni dentro l'Europa, rischia di andare in sofferenza, ed è ovvio che si mette a rischio la tenuta della coesione sociale.

Se guardiamo l'Europa, notiamo che siamo in fase di avvistamento. Non c'è una politica sociale che regge dentro un avvistamento di questa portata. Quella politica crea, ad eccezione della Germania, un incremento del debito e della disoccupazione. Stante questi due indicatori, non può esserci un sistema sociale solidale. Dopo queste elezioni politiche, il tratto di politiche economiche, e anche di scelte sociali che verranno fatte in Europa non sono una banalità. Io ho molte aspettative su questo cambiamento perché ritengo che nel mio paese, nella mia regione, se non cambia quella politica, temo che l'avvistamento continui.

Alcune scelte di politiche economiche danno la possibilità di fare alcuni investimenti. E per questo, il ruolo del pubblico nel mantenere la solidarietà e il patto tra le generazioni è fondamentale. Poi c'è anche l'investimento privato che è il secondo volano. E se non si aprono i cordoni del patto di stabilità in Europa noi non riusciremo più a discutere di welfare. Perché non abbiamo nemmeno i soldi in questo paese per fare il cofinanziamento delle risorse che sono state stanziare in Europa sulla formazione, sul welfare e su tanti altri settori. Se non ci sono quelle cose il patto di solidarietà fra generazioni non regge. Se non ci sono investimenti che creano lavoro, avremo un problema sui giovani e sulle pensioni. Ma non c'è nessun sistema pensionistico che regga con questo livello di disoccupazione. Non può reggere un Paese che fa un miliardo di euro di cassa integrazione e ha il 43% di giovani disoccupati. Perché la pensione è collegata a un posto di lavoro. Altrimenti parliamo di assistenza, di



reddito minimo, di reddito sociale. Facciamo degli esercizi onirici, ma senza lavoro siamo al dunque. E questa è la discussione dei popoli d'Europa.

E dentro questo scenario, faccio un esempio della mia regione perché penso che sia calzante

« Questo è il patrimonio che costituisce il tratto distintivo dell'Europa. Se non funziona quel patrimonio il patto tra generazioni non regge più. Ciò che allora succede è che passano i populismi, i nazionalismi e tutte quelle cose che abbiamo conosciuto. »

di questo legame lavoro e welfare. Questa regione ha un tratto identitario e ha sempre fatto quella mediazione tra capitale e lavoro, come faceva l'Europa in passato. Un capitalismo che non crea

lavoro è una sconfitta. Questo è un capitalismo a rimorchio della finanza, ciò è un paradosso. All'interno di questo scenario, nella nostra regione, abbiamo una sanità che sta guardando alle migliori esperienze in Europa e nel mondo.

Siamo in una regione che vuole tenersi stretto il patrimonio industriale di cui dispone. La ragione per la quale le imprese investono qui, è perché c'è conoscenza, capacità di saper fare. È anche perché, essendoci un welfare strutturato, vi è coesione sociale e ciò crea le condizioni per la serenità dell'investimento.

Questo è il patrimonio che costituisce il tratto distintivo dell'Europa. Se non funziona quel patrimonio il patto tra generazioni non regge più. Ciò che allora succede è che passano i populismi, i nazionalismi e tutte quelle cose che abbiamo conosciuto. Questa è la scommessa dei prossimi anni in Europa. Ritorno a sognare un'Europa della federazione degli Stati, ritorno a sognare un'Europa che ha rinnovato il proprio welfare e lo ha riportato a come l'abbiamo conosciuto, quale qualità del vivere in tutti i Paesi d'Europa. ■



Exposé introductif

Tiziano Treu, Ancien ministre italien du travail



Le problème que vous soulevez est un problème grave qui concerne l'Europe plus que tout autre continent. Il devrait donc être abordé depuis l'Europe, de façon concertée. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Il existe de nombreux écarts qui ce sont même, ces dernières années, creusés au détriment des jeunes. Je vous communiquerai quelques données et ferai quelques observations générales prenant en compte la situation européenne. Mais je dirai d'emblée, qu'en Europe du Sud, le modèle social méditerranéen souffre particulièrement de ce problème. Espérons que la prochaine mandature européenne s'améliore sur ce point, même si la donne politique n'est pas encourageante.

Le pacte générationnel a été pendant un siècle à la base de notre pacte social. Les jeunes payaient la protection sociale des plus anciens et cela leur était rendu

« Le pacte générationnel a été pendant un siècle à la base de notre pacte social. Les jeunes payaient la protection sociale des plus anciens et cela leur était rendu la fois d'après. Mais ce pacte était fondé sur les hypothèses suivantes : croissance stable, remplacement prévisible des générations, une vie courte et un welfare state¹ financé par la croissance et par les jeunes. Aujourd'hui, le contexte a évolué : la croissance est faible mais surtout les cycles de

changé. Je souligne ceci car nous qui sommes un peu centrés sur l'économie, omettons souvent que le renouvellement des générations est fondamental. Le phénomène est plus grave en Europe, mais également au Japon. J'ai lu qu'au Japon, la tranche d'âge qui augmente le plus est celle des centenaires.

L'Europe connaît aussi une augmentation de l'espérance de vie, et une chute de la natalité.

L'observation des chiffres est vraiment impressionnante : les hommes, et plus encore les femmes, vivent désormais au-delà de 80 ans, mais surtout à une croissance accélérée. Je me souviens que lorsque nous avons travaillé il y a dix ans sur la réforme des retraites, nous avons envisagé une croissance de l'espérance de vie de un an tous les dix ans. En réalité, elle est de plus de deux ans tous les dix ans, en Italie comme dans le reste de l'Europe. L'Italie est cependant en première position. Le taux de fécondité se trouve sous le niveau de remplacement qui est estimé à environ deux enfants. L'Italie est mal en point, mais ceci vaut aussi pour l'ensemble de l'Europe, avec un taux de 1,45%. Il y a eu un léger rebond ces dernières années grâce à l'immigration, ce également pour quoi nous devrions nous occuper des immigrés plutôt que de les jeter à la mer.

Les deux indices qui suivent sont très importants, et sur ce point l'Europe est particulièrement faible. L'indice de vieillesse (rapport jeunes sur personnes âgées) et l'indice de dépendance (rapport actifs sur inactifs) sont tous les deux fondamentaux. Ils ont changé de plus de 40 points en 15 ans. Encore une fois, l'Italie est plus mal en point que le reste de l'Europe. C'est une société qui vieillit et ne fait pas de place aux jeunes. Il s'agit donc d'un problème structurel, et non d'un problème contingent. Dire que « nous allons faire un petit quelque chose » ne suffit pas. Il ne suffit pas non plus de dire « non ». J'entends souvent dire, y compris de la part des progressistes : « Ça ne va pas ainsi. Nous devons résister ». Mais résister à quoi ?

Les inégalités au sein de l'emploi et du chômage se sont creusées, et ceci est un fait tragique. Non seulement la situation du chômage est préoccupante, mais les jeunes sont

touchés deux à trois fois plus que la moyenne. Si, en Europe, le taux de chômage des jeunes est en moyenne double comparé au reste de la population, il est triple en Italie. J'ignore ce qu'il en est pour la France, mais les jeunes sont

« Le chômage des jeunes n'est pas seulement une tragédie personnelle, mais une tragédie économique et sociale collective, car l'innovation et la créativité sont du côté de la jeunesse. »

ici deux ou trois fois plus au chômage que les autres. Vous comprendrez que le chômage des jeunes n'est pas seulement une tragédie personnelle, mais une

tragédie économique et sociale collective, car l'innovation et la créativité sont du côté de la jeunesse.

En observant les NEET², on s'aperçoit qu'ils ont un comportement très différent d'un pays à l'autre : le Luxembourg et les Pays-Bas ont un pourcentage presque acceptable (7%), tandis que nous avons dépassé les 17%. Nous avons surtout peu de jeunes au travail, avec un taux d'emploi des jeunes très bas. Cela signifie que nous ne faisons pas travailler le moteur humain de nos populations.

Une autre chose que l'on remarque peu habituellement est que les jeunes sont les plus

« La pauvreté augmente surtout dans les foyers dans lesquels soit personne ne travaille, soit une seule personne est employée avec un contrat précaire. Et Il s'agit bien là des familles jeunes. »

pauvres. Ce n'est pas vrai que les vieux sont les plus pauvres. Nous nous sommes tous appauvris, mais les jeunes plus encore. La pauvreté augmente surtout

dans les foyers dans lesquels soit personne ne travaille, soit une seule personne est employée avec un contrat précaire. Et Il s'agit bien là des familles jeunes.

Une autre donnée intéressante : j'ai entendu dire que l'éducation était fondamentale. Oui, elle est fondamentale car plus on est éduqué et plus on a de chance de trouver un travail. Le taux de chômage des foyers où le chef de famille n'est pas instruit est très haut (19%), un chiffre trois fois plus élevé que pour les foyers où le chef de famille est diplômé du secondaire. Tandis que les personnes âgées, mal-

gré leurs maigres retraites, s'en sortent plutôt mieux.

Les niveaux de salaire par tranche d'âge (je cite les données italiennes) sont à mon avis un point important : jusqu'à vingt ans, un jeune gagne en moyenne 44 euros par jour, ceci évidemment quand il a un emploi, car les amortisseurs ne fonctionnent pas pour les jeunes au chômage. Pour les 20-24 ans, tranche qui correspond aux apprentissages, la moyenne augmente à 54 euros. Elle atteint 103 euros pour les plus de 50 ans. Cela signifie que nous récompensons seulement l'ancienneté. Je trouve que cette donnée, dont on ne tient pas compte, est choquante. L'ancienneté est une belle chose mais les personnes de plus de cinquante ans n'ont pas les mêmes besoins que les jeunes. Qu'elles perçoivent deux fois et demi le salaire moyen est une contradiction très grave.

L'absence d'un salaire minimum légal est un cas spécifiquement italien. En Europe, il existe presque partout. Vous disposez en France d'un salaire minimum exceptionnel, peut-être un peu trop élevé par rapport à nous, et l'Allemagne l'a instauré seulement cette année.

Unique et importante bonne nouvelle : les jeunes sont plus instruits. Le graphique montre que plus on est instruit, moins on risque d'être au chômage. L'Italie ne se porte pas très bien comparée à la France : il y a trop d'éducation primaire (44%), et peu d'éducation supérieure (14%). Ce dernier pourcentage double pour la France, et plus encore pour l'Angleterre et les États-Unis. L'Europe 2020 a pour objectif d'avoir plus de 40% des jeunes ayant bénéficié d'une éducation supérieure.

Venons-en aux politiques sociales. Celles-ci, qui étaient bonnes au siècle dernier, ne le sont désormais plus, d'une part car tout a changé, et d'autre part parce que nous ne sommes plus très attachés à notre système de protection sociale. Malheureusement, nous ne sommes pas non plus disposés à le changer car ce système, datant du XXe siècle, est encore trop contrôlé par les anciens.

En Italie et en Europe, la réaction dominante a été de reculer l'âge de départ à la retraite. La



plus grande réforme en Europe, qui était probablement inévitable, a été celle-ci, même si cette réforme en Italie est allée trop vite. Mais il n'est pas possible que cette modification,

« L'ancienneté est une belle chose mais les personnes de plus de cinquante ans n'ont pas les mêmes besoins que les jeunes. Qu'elles perçoivent deux fois et demi le salaire moyen est une contradiction très grave. »

même nécessaire, ne soit pas compensée et soutenue par des investissements dans des politiques actives et dans des politiques de développement. Les collègues syndicalistes l'ont dit.

Considérez que c'est un terrible strabisme européen. L'âge légal de départ à la retraite en Italie est très élevé ; il est supérieur à la moyenne européenne. Les jeunes ont été punis, parce qu'avec le système actuel de cotisations - le montant de la retraite est calculé par rapport à ce que l'on a payé, et à l'espérance de vie -, leur retraite est réduite de beaucoup. Et donc nous qui touchons nos retraites, et ceci vaut aussi pour les autres pays, nous sommes en fait entretenus par les jeunes. Or, il n'existe aucune garantie pour ces jeunes qu'ils seront entretenus à leur tour par leurs enfants, si l'on ne met pas en œuvre des politiques de travail et de développement.

L'Italie est un cas extrême de déséquilibre que nous dissimulons souvent. Le modèle d'Émi-

« L'Europe 2020 a pour objectif d'avoir plus de 40% des jeunes ayant bénéficié d'une éducation supérieure. »

lie-Romagne est vertueux, même si sur ce point il n'est pas adapté, car les dépenses pour les

amortisseurs sont concentrées sur les insiders, c'est-à-dire ceux qui sont déjà insérés dans le système. Un million de travailleurs ne sont pas couverts par l'ASpI³, qui est l'assurance chômage italienne. Ce sont principalement des jeunes et des précaires. Avec la crise, les dépenses pour les amortisseurs en Italie, le fameux chômage technique par dérogation, ont coûté 10 milliards d'euros, et nous n'avons pas les ressources suffisantes pour les jeunes.

Les politiques familiales et du logement sont absentes. La famille qui supplée mais en même temps réduit l'autonomie des jeunes, est un modèle typiquement méditerranéen. Vous

savez qu'en Italie, mais aussi dans les pays du Sud, les jeunes restent trop longtemps chez leurs parents. Ceux qui restent chez leurs parents jusqu'à trente ans sont hélas handicapés.

Une économie peu innovante est le problème le plus grave, car une économie qui produit comme par le passé, récompense les insiders et punit les jeunes. Nous avons donc besoin d'innover, non pour la nouveauté à tout prix, mais parce que le monde évolue et que nous ne pouvons nous limiter à conserver ce qui existe. Ainsi font les pays en voie de développement. L'Italie se situe en dessous de la moyenne européenne pour les dépenses en recherche et développement (2,11), elle-même inférieure à la moyenne asiatique et à celle des États-Unis, pour les dépenses publiques comme pour les privées. Même les privés traînent la patte.

L'estimation Eurofound sur les coûts est dramatique. Elle est de 1,2% du revenu national brut, et de 2% pour l'Italie. Si nous continuons ainsi, nous perdrons chaque année 2% du PIB au lieu d'une croissance positive. L'étude Eurofound sur les NEET explique comment ont été calculés ces coûts qui sont : les coûts du chômage, les impôts impayés et le manque de skills pour innover. Les coûts sociaux sont épouvantables. On parle « d'effet cicatrice » car il s'agit vraiment d'une blessure. Cette étude Eurofound montre un autre fait terrible : les chômeurs et les NEET ont un pourcentage de participation sociale et politique très bas. Il ne s'agit pas des jeunes en général, mais des jeunes au chômage, et des NEET. Comme ils ont moins confiance dans les institutions, ils disposent de moins de capital social. Or, le capital social est désormais plus important que le capital financier, quoi qu'en disent ceux de la JP Morgan.

Quelles suggestions et hypothèses pour réagir ?

Reconstruire le pacte générationnel suppose malheureusement de nombreuses actions. La «one shot» solution n'existe pas. Les objectifs d'Europe 2020 sont très ambitieux, surtout sur l'emploi et l'éducation. Le problème c'est que nous ne sommes pas en train de les poursuivre. Les politique économiques



libérales et en faveur de l'austérité de l'Europe actuelle ne permettent pas d'atteindre ces objectifs.

« Une économie peu innovante est le problème le plus grave, car une économie qui produit comme par le passé, récompense les insiders et punit les jeunes. Nous avons donc besoin d'innover, non pour la nouveauté à tout prix, mais parce que le monde évolue et que nous ne pouvons nous limiter à conserver ce qui existe. »

Je vous ai déjà parlé de la corrélation entre niveau d'éducation et chômage. Ce troisième point est très important. Il faut éviter les abandons scolaires précoces. Il a été observé que le plus terrible pour le chômage des jeunes et les NEET, ce n'est pas seulement le peu

d'éducation, mais l'abandon scolaire. Ici aussi l'Europe dit qu'il faut lutter contre ce phénomène. Elle indique un ensemble d'actions qui ont été expérimentées : méthodes innovantes d'enseignement, diagnostics personnels de compétences (une façon de s'attaquer au problème à la racine, avant qu'il ne soit trop tard), et carrier guidance, parce qu'entre les cycles d'études, on perd énormément d'élèves.

Enfin, outre la prévention des abandons précoces, il faut corriger le mismatch entre l'offre, la demande et l'offre d'emploi. Les professions changent et si l'éducation est orientée vers l'économie du passé, elle produit des compétences décalées. C'est dramatique.

« Les objectifs d'Europe 2020 sont très ambitieux, surtout sur l'emploi et l'éducation. [...] Les politiques économiques libérales et en faveur de l'austérité de l'Europe actuelle ne permettent pas d'atteindre ces objectifs. »

L'Italie est un cas à part, comparée aux autres pays : nous avons trop de diplômés en sciences humaines et sociales par rapport à l'Allemagne et à la France, peu de diplômés en

économie, et encore moins en sciences et en mathématiques. Nous avons aussi trop de diplômés en droit. Ceci allait très bien il y a 25 ou 30 ans, mais préparer les nouvelles générations à des choses qui existaient il y a 50 ans est une des racines du problème.

Les politiques de revalorisation du marché du travail constituent un domaine important de la

policy. Il n'y en a pas en Europe ; il n'existe que des lignes directrices, une méthode libre de coordination, ce qui est trop peu. Chaque pays fait sa propre politique, les pays du Nord étant plus avancés. J'indique ici quelques politiques de revalorisation qui se sont révélées efficaces. Les pays qui les ont mises en oeuvre souffrent moins du chômage des jeunes. Ils ont eu des politiques actives diversifiées, et plus d'investissements dans celles-ci. En Italie, nous avons au contraire trop investi dans les politiques passives.

Les instruments de transition école-travail sont essentiels car il se décide beaucoup de choses dans la vie entre 18 et 25 ans. De notre temps, nous savions déjà à 18 ans quel serait notre itinéraire parce celui-ci était prévisible. Ce n'est plus le cas. Non seulement des politiques du travail sont nécessaires, mais aussi de la famille et de la personne. Compte tenu de la situation difficile, de nombreux problèmes sont aussi personnels.

Il existe une estimation très intéressante, toujours d'Eurofound, qui dit que 1% de dépenses supplémentaires dans les politiques actives réduit le risque de chômage des jeunes de manière significative. En doublant ces dépenses, les résultats sont encore plus visibles, alors que les simples incitations pécuniaires ne suffisent pas. C'est souvent de l'argent jeté par la fenêtre. Il existe maintenant un programme européen appelé « Garantie jeunesse ». Je pense que tous les pays l'appliquent. Il a débuté il y a dix ans en Finlande et en Suède. C'est aujourd'hui un programme commun, assez bien financé pour les standards européens, mais pas assez si vous pensez que la moitié du budget européen est consacré à l'agriculture. L'Italie est en train de faire, avec du retard, un programme de « Garantie jeunesse » en suivant des guidelines nationales, avec des applications régionales. Il serait intéressant d'entendre ensuite l'expérience française.

J'ai indiqué ici trois principes novateurs car ils peuvent servir de test pour les politiques actives du travail :

1. Collaboration entre acteurs publics et privés. Il n'est pas vrai qu'il suffit de faire in-



« *Les professions changent et si l'éducation est orientée vers l'économie du passé, elle produit des compétences décalées.* »

tervenir uniquement le secteur public ou uniquement le privé. Tous les pays européens ont réuni ces deux forces car ce problème est si difficile à résoudre qu'il est nécessaire de travailler ensemble. Et pourtant, chez nous, nous n'en sommes pas tous encore convaincus. Sur l'ensemble des 20 régions, certaines sont en faveur de cette collaboration, certaines la supportent, et d'autre la refusent.

« *Les instruments de transition école-travail sont essentiels car il se décide beaucoup de choses dans la vie entre 18 et 25 ans.* »

2. Paiements et résultat. C'est-à-dire les huit actions d'intervention des secteurs publics et privés en faveur des jeunes : bilan des compétences, cours de formation, offres de stages... ces actions sont toutes évaluées sur la base des résultats. Ce sera difficile, car jusqu'alors on pensait que ces opérations n'étaient que de l'argent dépensé.

3. Un système d'information unifié. Cela peut sembler très étrange pour la France, mais

« *Il existe une estimation très intéressante, toujours d'Eurofound, qui dit que 1% de dépenses supplémentaires dans les politiques actives réduit le risque de chômage des jeunes de manière significative.* »

nous ne disposons pas à l'heure actuelle, en Italie, d'un système d'information unique pour toutes les demandes et offres d'emploi. Souvent, les entreprises se méfient de transmettre des données à un système public d'information. J'espère que les entreprises françaises sont plus coopérantes.

Ces indications proviennent d'analyses européennes : il n'est pas vrai que la protection des CDI a un effet négatif sur l'emploi. Chez nous, et dans de nombreuses politiques officielles, se disait : « Réduisez la protection des CDI (il existe l'article 18 sur les licenciements en Italie et en Espagne), et ce sera plus facile. » Rien n'est moins sûr. En revanche, favoriser l'accès au travail à durée déterminée réduit le risque de chômage des jeunes. Ceci s'est plutôt vérifié. Le gouvernement italien veut maintenant favoriser le travail à durée déterminée. C'est

mieux que rien, et favorise globalement une continuité dans le travail.

Le salaire minimum est important. L'Italie n'en dispose pas encore, mais nous l'espérons. Mais celui-ci doit être différencié, sinon cela n'aidera pas.

De nouvelles protections pour les travailleurs et les salariés. Cette question des travailleurs semi-indépendants et semi-salariés, que nous appelons en Italie para-salariés, existe en Allemagne et en Espagne. J'ignore si c'est le cas pour la France. Il faut faire quelque chose car il ne s'agit pas ici de travailleurs indépendants, comme les professionnels traditionnels, qui se débrouillent sur le marché. Ce ne sont même pas des travailleurs vraiment égaux aux employés du siècle dernier. Comment trouver des formes adaptées de protection pour ces travailleurs ? L'Espagne et l'Allemagne ont passé des lois spécifiques. Nous commençons aussi à faire un petit quelque chose.

Ces deux points sont très importants : étendre la sauvegarde des revenus aux travailleurs précaires qui n'en disposent pas pour l'instant. Ils l'ont beaucoup limitée. Hier, les journaux italiens ont publié une proposition très intéressante pour l'Europe : faire une protection contre le chômage, principalement des jeunes, financée par des fonds de solidarité européens. Ce serait un signe positif de l'existence de l'Europe. Aujourd'hui un économiste comme Zingales, qui n'est certainement pas de gauche, a dit que ce ne serait pas une dépense publique pesante, mais un amortisseur qui réduirait les inégalités entre pays européens.

Une expérience qui débute est celle du relais générationnel. Elle peut s'accomplir de plusieurs façons comme, par exemple, inciter le part time dans les dernières années de la vie active. Plutôt que de passer d'un full time à rien, le travailleur fait quatre ou cinq ans de part time, tandis qu'un jeune est embauché à temps partiel. Ça s'est déjà fait en Allemagne. Nous avons aussi commencé en Italie, mais ça ne fonctionne pas vraiment car les anciens ne s'en vont pas, ce qui n'est pas bien. Aux Pays-Bas, près de 50% des actifs travaillent en part



time, et 70 % des jeunes. Le part time est donc devenu la norme dans les contrats de travail. Le cycle de la vie a changé. Comme, jusqu'à 30 ans, on étudie un peu et on travaille moins, il faudra imaginer dans le futur un part time

« Une expérience qui débute est celle du relais générationnel. Elle peut s'accomplir de plusieurs façons comme, par exemple, inciter le part time dans les dernières années de la vie active. Plutôt que de passer d'un full time à rien, le travailleur fait quatre ou cinq ans de part time, tandis qu'un jeune est embauché à temps partiel. »

associé à une formation. On travaillerait ensuite, si possible en full time, de 30 à 55 ans, et enfin de 55 à 80 ans, car nous travaillerons jusqu'à 80 ans, de nouveau en part time.

La pré-retraite n'est pas suffisante. Nous en avons beaucoup utilisé pour ouvrir la voie aux jeunes, mais il faut s'engager maintenant dans l'active ageing. J'entends toujours dire que les vieux volent les emplois des jeunes. Certes, mais les économies qui fonctionnent, et avec un niveau élevé de protection sociale, ont démontré qu'il

« Il existe dans les pays du Nord un taux d'emploi des jeunes et des plus anciens très élevé. Cela signifie qu'il ne suffit pas de faire des interventions ciblées sur le travail, mais qu'un changement culturel est nécessaire : plus de mobilité, plus de formation continue, dépasser le principe d'ancienneté au travail et dans les fonctions occupées. »

n'en va pas toujours ainsi. Des données ont révélé qu'il existe dans les pays du Nord un taux d'emploi des jeunes et des plus anciens très élevé. Cela signifie qu'il ne suffit pas de faire des interventions ciblées sur le travail, mais qu'un changement culturel

est nécessaire : plus de mobilité, plus de formation continue, dépasser le principe d'ancienneté au travail et dans les fonctions occupées. Depuis un certain temps, de nombreux pays européens ont ouvert les postes à responsabilité, tant dans le public que dans le privé, aux femmes. Ils les ouvrent maintenant aux jeunes. En Italie, le Parlement et le gouvernement ont été récemment très rajeunis. J'entends beaucoup de mes collègues dire que ces

« Il existe un beau projet de loi en Italie, qui s'est attelé à l'autonomie des jeunes : nous avons imaginé un fonds alimenté dès la naissance, un peu par le privé, un peu par le public, de telle sorte qu'arrivés à 18 ans les jeunes aient une dot pour entrer dans la vie active. Ce n'est qu'une idée pour l'instant, mais elle est intéressante. »

jeunes manquent d'expertise. Oui, ils ne sont pas experts, mais s'ils étudient, et si les plus anciens les aident, alors c'est une bonne chose. Il existe un beau projet de loi en Italie, qui s'est attelé à l'autonomie des jeunes : nous avons imaginé un fonds alimenté dès la naissance, un peu par le privé, un peu par le public, de telle sorte qu'arrivés à 18 ans les jeunes aient une dot pour entrer dans la vie active. Ce n'est qu'une idée pour l'instant, mais elle est intéressante.

Je pense surtout que nous devons changer notre conception actuelle de la protection sociale. Celle-ci n'est pas une dépense d'assistanat, mais un investissement social. L'Europe l'a écrit dans tous ses documents. Mais si c'est un investissement social, alors l'Europe ne devrait pas la considérer dans le calcul des déficits comme une dépense. Pour l'instant, réponse négative.

Que peuvent faire les partenaires sociaux et les institutions ?

Selon des données européennes, si les relations industrielles sont centralisées et participatives, cela est bénéfique en général, et pour le système économique en particulier.

- **Promotion d'un système de formation alternée** : l'apprentissage alterné, comme en Allemagne ;
- **Participation des partenaires sociaux aux politiques actives du marché du travail**. Nous le faisons par exemple en Italie avec les organismes paritaires ;
- **Formation continue** ;
- **Coordination entre les syndicats, les entreprises, les écoles et les institutions publiques**. Elle est faible, même si l'Émilie-Romagne est mieux placée que les autres régions ;
- **Des indications structurelles** : il convient d'avoir une croissance comme le dit l'Europe, sustainable, smart and inclusive. Ce sont des mots que nous écrivons souvent, mais que nous peinons encore à mettre en actes.

Nous avons tous dit qu'il serait important que l'Europe s'occupe un peu plus de ces problèmes. Il n'est même pas écrit dans les traités



que les politiques sociales et de l'emploi sont des compétences qui relèvent directement de l'Europe. Elle le fait de manière indirecte, et ce n'est pas un hasard. Il y a eu, dès le début, une asymétrie entre les politiques économiques et financières, et les politiques sociales. Les poli-

« Il y a cette phrase célèbre : « *Smith en Europe, et Keynes à la maison* ». Mais si chaque État mène ses propres politiques sociales et que l'Europe ne s'occupe que des politiques financières, ça ne peut pas aller. »

tiques financières et économiques sont les politiques importantes ; les politiques sociales, chaque pays les mène de son côté. Il y a cette phrase célèbre : « *Smith en Europe, et Keynes à la maison* ». Mais si chaque État mène ses propres politiques sociales et que l'Europe ne s'occupe que des politiques financières, ça ne peut pas aller. Pourtant, il existe dans les traités une clause sociale très importante, l'article 9, dans lequel il est écrit que toutes les politiques de l'Europe doivent faire attention aux implications sociales. Il existe donc une clause qui donnerait à l'Europe le pouvoir d'intervenir

directement. Je suis curieux de voir si le programme italien de la présidence du Conseil de l'Union européenne, contiendra quelque chose qui concerne directement les politiques sociales.

Du budget social au social pact - si nous souhaitons faire un réel social pact, et pas seulement un fiscal pact - il faut y mettre de l'argent en plus de l'intelligence. En fait, une proposition qu'il serait important de soumettre est que le budget européen ne se limite pas à un petit 1% comme c'est le cas aujourd'hui, dont la moitié part dans l'agriculture, mais qu'il passe au moins à 2%. Sinon, cela signifie que nous ne croyons pas au projet européen. Or je pense qu'ici, nous y croyons tous. ■

1. En anglais dans le texte.

2. NEET : Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).

3. ASpI : Assicurazione Sociale per l'Impiego (assurance sociale pour l'emploi)



Esposto introduttivo

Tiziano Treu, *Ex-ministro italiano del lavoro.*



Il problema che ponete è un problema molto grave ed è un problema europeo più che di altri continenti. Quindi andrebbe affrontato dall'Europa, unitariamente. E purtroppo non è così. Ci sono molte differenze; anzi, negli ultimi anni, le differenze sono cresciute a danno dei giovani. Io darò qualche dato, farò qualche osservazione generale che terrà conto della situazione europea, ma dico subito

che l'Europa del Sud, il modello mediterraneo è un modello sociale che particolarmente soffre di questo problema. Speriamo che la prossima Europa sia meglio, anche se i dati politici non incoraggiano.

Il patto generazionale è stato per un secolo parte fondamentale del patto sociale. I giovani pagavano il welfare dei vecchi e la volta dopo si restituiva. Però questo patto era basato sui presupposti seguenti: crescita stabile, ricambio generazionale prevedibile, vita corta e un welfare state finanziato dalla crescita e dai giovani.

« Il patto generazionale è stato per un secolo parte fondamentale del patto sociale. I giovani pagavano il welfare dei vecchi e la volta dopo si restituiva. Però questo patto era basato sui presupposti seguenti: crescita stabile, ricambio generazionale prevedibile, vita corta e un welfare state finanziato dalla crescita e dai giovani. Adesso, questi presupposti sono cambiati: la crescita va poco, ma soprattutto, sono cambiati i cicli di vita. »

Adesso, questi presupposti sono cambiati: la crescita va poco, ma soprattutto, sono cambiati i cicli di vita. Io sottolineo questo perché noi che siamo un po' economicisti, non pensiamo che il cambio generazionale è fondamentale. Ed è più grave in Europa. Anche in Giappone. Leggevo che in Giappone, la fascia di età

più in crescita è quella dei centenari. Ma l'Europa ha una grande crescita dell'età e un calo della natalità.

Guardare i dati è veramente impressionante: gli uomini, e ancora di più le donne, vivono

ormai oltre gli ottanta, ma soprattutto in crescita accelerata. Ricordo che quando facevamo la riforma delle pensioni nel decennio scorso, pensavamo a una crescita delle aspettative di vita di un anno ogni dieci. Invece è più di due nel decennio, sia l'Italia che l'Europa. L'Italia però è il numero uno dell'Europa. Il tasso di fecondità si trova sotto il livello di sostituzione che è stimato intorno a due. L'Italia è messa molto male, ma vale anche per l'Europa con un tasso di 1,45%. C'è stato un leggero rialzo negli ultimi anni per via degli immigrati, e quindi sarebbe anche per questo, il caso di occuparsi degli immigrati invece di buttarli al mare.

I due indici che seguono sono molto importanti, e qui l'Europa è particolarmente debole. L'indice di vecchiaia cioè giovani su vecchi, e l'indice di dipendenza cioè attivi su inattivi, sono tutti e due importanti. Sono cambiati di più di 40 punti in 15 anni. L'Italia è anche in questo caso messa peggio dal resto dell'Europa, cioè è una società che invecchia e che non fa spazio ai giovani. Quindi è un problema strutturale, non è un problema contingente. Non basta dire, "facciamo qualcosina". E non basta neanche dire "no". Io sento spesso, anche dai progressisti, dire: "non va bene così. Dobbiamo resistere." Ma dove resistere?

È cresciuta la diseguaglianza nell'occupazione e nella disoccupazione, e questo è un fatto tragico. Non solo è grave la disoccupazione, ma i giovani stanno due o tre volte peggio della media. E se in media in Europa i giovani hanno un tasso di disoccupazione doppio degli altri, in Italia è più di tre. La Francia non so quanto sia, ma i giovani sono due o tre volte più disoccupati. E capite la disoccupazione giovanile, non è solo una tragedia personale, ma una tragedia economica e sociale collettiva. Perché la innovatività, la creatività, è dell'età giovane.

Guardate i NEET che hanno un comportamento molto diverso tra Paesi: Lussemburgo e Olanda hanno percentuali, 7 %, quasi accetta-



bili. Noi siamo oltre il 17. E soprattutto abbiamo pochi giovani al lavoro. Abbiamo un tasso di occupazione giovanile bassissimo. Vuol dire che non mettiamo al lavoro il motore umano delle nostre persone.

« *La disoccupazione giovanile, non è solo una tragedia personale, ma una tragedia economica e sociale collettiva. Perché la innovazione, la creatività, è dell'età giovane.* »

Un'altra cosa che di solito non si vede: i giovani sono più poveri. Non è vero che sono più poveri i vecchi. Ci siamo impoveriti tutti, ma i giovani di più. La povertà cresce soprattutto nelle famiglie che non hanno componenti che lavorano, oppure che ne hanno uno solo, con lavoro precario. E queste sono le famiglie giovani.

Un altro dato interessante. Ho sentito prima che l'istruzione è fondamentale. È fondamentale perché più si ha istruzione e più c'è possibilità di essere occupati. La disoccupazione in famiglie con capofamiglia senza istruzione è molto alta, il 19%. Ben tre volte più alta rispetto alle famiglie con capofamiglia che ha una licenza superiore. Mentre le persone anziane, nonostante le pensioni povere, stanno relativamente meglio.

« *Ci siamo impoveriti tutti, ma i giovani di più. La povertà cresce soprattutto nelle famiglie che non hanno componenti che lavorano, oppure che ne hanno uno solo, con lavoro precario. E queste sono le famiglie giovani.* »

Cito i livelli salariali per età (è un dato italiano), un punto che è secondo me molto importante: fino a vent'anni, un giovane guadagna in media 44 euro giornalieri. Questo, ovviamente, quando è occupato perché gli ammortizzatori non funzionano per i giovani disoccupati. Dai 20 ai 24, che sarebbe l'apprendistato, cresce fino a 54. Diventa 103 per gli over 50. Cioè, noi premiamo solo l'anzianità. Io lo trovo un dato sconvolgente che non si considera. L'anzianità è una bella cosa ma quando uno ha superato i cinquanta, non ha i bisogni che ha quando era più giovane, e dargli due volte e mezzo il salario medio, è una contraddizione gravissima.

Assenza di minimi legali di salario questo è un caso italiano. In Europa c'è quasi dappertutto. In Francia avete dei minimi salariali eccezionali, forse anche troppo, rispetto a noi. E la Germa-

nia, solo quest'anno sta cominciando ad ottenerli.

Unica buona notizia importante: i giovani sono più istruiti. Il grafico dice che i più istruiti hanno meno rischio di disoccupazione. L'Italia non sta molto bene rispetto alla Francia: ha troppa istruzione primaria (44%), e poca istruzione superiore (14%). In Francia è il doppio, l'Inghilterra ancora di più e gli Stati Uniti, ancora di più. L'Europa 2020, pone l'obiettivo di avere oltre il 40% dei giovani con educazione superiore.

E veniamo alle politiche sociali. Le politiche sociali che erano buone nel secolo scorso non sono più buone. Perché è cambiato tutto e noi non siamo molto attaccati al nostro welfare. E purtroppo non siamo disposti a cambiarlo, perché il welfare del secolo scorso è ancora troppo controllato dai vecchi.

In Italia e in Europa, la reazione prevalente è stata di alzare l'età di pensionamento. La più grande riforma in Europa, probabilmente inevitabile, è stata questa, anche se quella italiana è stata troppo veloce. Ma non è possibile che questa modifica, pur necessaria, non sia stata compensata e sostenuta da investimenti in politiche attive e in politiche di sviluppo. L'hanno detto prima i colleghi sindacalisti. Guardate che questo è uno strabismo europeo terribile. L'Italia ha un'età di pensionamento legale molto alta, più alta dalla media Europa. E i giovani sono stati puniti perché il metodo contributivo, cioè uno prende di pensione in proporzione di quello che ha pagato e in rapporto alle aspettative di vita, riduce molto le pensioni. Quindi noi, che abbiamo le pensioni di vecchiaia, ma questo vale anche per altri Paesi, in sostanza ci facciamo mantenere dai giovani e non c'è garanzia per i giovani che saranno mantenuti dai loro figli, se non si fanno politiche del lavoro e politiche dello sviluppo.

L'Italia è un caso estremo di squilibrio. Questo, noi spesso lo nascondiamo. Il modello emiliano è un modello virtuoso, ma anche su questo punto, non è adeguato, perché le spese per gli ammortizzatori sono concentrate sugli insiders, cioè su quelli che sono già dentro. Vedete l'ASpI, che è l'assicurazione contro la



disoccupazione italiana, non copre un milione di lavoratori, che sono prevalentemente giovani e precari. Le spese per gli ammortizzatori in Italia con la crisi, la famosa cassa integrazione

« L'anzianità è una bella cosa ma quando uno ha superato i cinquanta, non ha i bisogni che ha quando era più giovane, e dargli due volte e mezzo il salario medio, è una contraddizione gravissima. »

in deroga, è costata 10 miliardi di euro in cinque anni, e non abbiamo risorse sufficienti per i giovani.

C'è un'assenza di politiche familiari e della

casa. La famiglia che supplisce però riduce l'autonomia dei giovani, è tipico del modello mediterraneo. Sapete che in Italia, ma anche nei Paesi del Sud, i giovani stanno a casa troppo. I giovani che stanno a casa fino a trent'anni sono purtroppo handicappati.

Un'economia poco innovativa è il punto più grave. Perché un'economia che produce come in passato, premia gli insiders e punisce i giovani.

« L'Europa 2020, pone l'obiettivo di avere oltre il 40% dei giovani con educazione superiore. »

Quindi bisogna innovare, ma non perché siamo novisti, ma perché il mondo va avanti e se

manteniamo solo l'esistente, i paesi in via di sviluppo stanno facendo così. L'Italia è sotto la media europea sulle spese di ricerca (2,11), ma la media europea è sotto la media asiatica e sotto quella degli Stati Uniti. Queste sono le spese pubbliche e private per ricerche e sviluppo. Anche i privati battono la fiacca.

La stima Eurofound sui costi è drammatica. Stima di un 1.2% del reddito lordo e in Italia il 2%. Se continuiamo così, perdiamo il 2% di PIL ogni anno, invece di crescere. Lo studio di

« Un'economia poco innovativa è il punto più grave. Perché un'economia che produce come in passato, premia gli insiders e punisce i giovani. Quindi bisogna innovare, ma non perché siamo novisti, ma perché il mondo va avanti e se manteniamo solo l'esistente »

Eurofound su i NEET spiega come sono stati calcolati questi costi che sono: i costi della disoccupazione, le tasse non pagate e la mancanza di skills per innovare. I costi sociali sono terribili.

Si parla di "effetto cicatrice", sono proprio feriti. In questo studio Eurofound c'è un dato terribile: si fa vedere come i disoccupati e i NEET hanno una

percentuale di partecipazione sociale e politica bassissima. Non i giovani in generale, ma i giovani disoccupati e NEET. E hanno meno fiducia nell'istituzione, il che vuol dire meno capitale sociale. Il capitale sociale è ormai più importante del capitale finanziario. Checché dicano, quelli della JP Morgan.

Qualche suggerimento e ipotesi su come reagire.

Ricostruire il patto generazionale, presuppone molte azioni, purtroppo. Non esiste una one shot solution. Gli obiettivi d'Europa 2020 sono molto ambiziosi, soprattutto sull'occupazione e sull'istruzione. Il guaio è che non li stiamo perseguendo. Le politiche economiche liberiste e restrittive dell'attuale Europa non permettono di raggiungere questi obiettivi.

Ho già detto del nesso tra livelli di educazione e disoccupazione. Questo terzo punto è molto importante. Prevenire gli abbandoni precoci perché si è visto che la cosa più terribile per la disoccupazione giovanile e per i NEET è non solo la scarsità d'istruzione, ma l'abbandono. Anche qui l'Europa dice che bisogna combattere e indica anche una serie di azioni che sono state sperimentate: metodi innovativi d'insegnamento, diagnostiche personali di aree (un modo di prendere il problema alle radici, prima che sia troppo tardi), e carrier guidance, perché nei passaggi di ciclo scolastico si perde un mucchio di gente.

E ultimo, oltre a prevenire gli abbandoni precoci, bisogna correggere il mismatch tra domanda e offerta di lavoro. I lavori nuovi cambiano e se l'istruzione è orientata sull'economia passata, produce competenze sfasate. È terribile.

L'Italia è un caso particolare rispetto agli altri Paesi: noi abbiamo troppi laureati in scienze umanistiche e sociali, rispetto alla Germania e alla Francia, pochi laureati in economia, e ancora meno in matematica e scienze. Abbiamo anche troppi laureati in giurisprudenza. Questo andava bene 25 o 30 anni. Ma preparare delle nuove generazioni per cose che esistevano 50 anni fa, è una radice del male.



Le politiche di recupero al mercato del lavoro sono un'area importante di policy. E non c'è in Europa. Ci sono solo delle linee guida, un metodo aperto di coordinamento, che è troppo poco.

« *Gli obiettivi d'Europa 2020 sono molto ambiziosi, soprattutto sull'occupazione e sull'istruzione [...] Le politiche economiche liberiste e restrittive dell'attuale Europa non permettono di raggiungere questi obiettivi* »

Ogni Paese va per conto suo. I Paesi del centro nord, vanno meglio. Qui indico alcune politiche di recupero che si dimostra sono state efficienti. I Paesi che le hanno fatte hanno

meno disoccupazione giovanile. Hanno avuto politiche attive diversificate e comunque più investimenti in politiche attive. Noi invece, in Italia, abbiamo troppi investimenti in politiche passive.

Gli strumenti di transizione scuola-lavoro sono fondamentali, perché nell'età 18-25, si decide molto nella vita. Una volta, ai tempi nostri,

« *Gli strumenti di transizione scuola-lavoro sono fondamentali, perché nell'età 18-25, si decide molto nella vita.* »

quando uno arrivava a 18 anni, sapeva già quale era l'itinerario, perché era prevedibile. Ora non più.

Non solo politiche del lavoro, ma anche politiche familiari e personali. Perché molti problemi sono, data la situazione difficile, anche personali.

C'è una stima molto interessante, sempre di Eurofound, che dice che l'1% in più di spese in politiche attive riduce il rischio di disoccupazione giovanile in modo misurabile, e se si raddoppiano le spese, addirittura ancora di più. Mentre i semplici incentivi monetari non bastano. Sono spesso soldi buttati via. Adesso c'è un programma europeo che si chiama "Garanzia giovani". Credo che lo facciano tutti i Paesi. Era partito in Finlandia e in Svezia dieci

« *I lavori nuovi cambiano e se l'istruzione è orientata sull'economia passata, produce competenze sfasate.* »

anni fa. Adesso è un programma comune, finanziato abbastanza bene per gli standard europei, ma non

abbastanza se pensate che il bilancio europeo è metà per l'agricoltura. L'esperienza italiana sta facendo adesso in ritardo un programma di "Garanzia giovani" usando guidelines nazionali e con applicazioni regionali. Sarà interessante

sentire poi l'esperienza francese.

Ho indicato tre principi innovativi, perché possono essere un test per le politiche attive del lavoro:

1. Collaborazione tra operatori pubblici e privati. Non è vero che bisogna solo fare pubblico o che bisogna fare solo il privato. Tutti i Paesi europei hanno messo insieme le due forze, perché è un problema così difficile che bisogna lavorare insieme. E invece da noi non tutti sono ancora convinti. Se guardate le 20 regioni, qualcuna la vuole questa, qualcuna la soffre, qualcun'altra la rifiuta.

2. Pagamenti e risultato. Cioè le otto azioni d'intervento dei servizi pubblici e privati a favore dei giovani: bilancio delle competenze, corsi di formazione, offerte di tirocinio ... Queste azioni sono tutte prezzate sulla base dei risultati. Sarà difficile perché finora si pensava che questi interventi fossero soldi a perdere.

3. Un sistema informativo unificato. Credo che per la Francia questo sembra stranissimo, ma fino a ieri forse ancora oggi, non abbiamo in Italia un sistema informativo unico di tutte le domande e le offerte di lavoro. Anche perché le imprese spesso non si fidano di dare i dati a un sistema informativo pubblico. Spero che le imprese francesi siano migliori.

Queste sono indicazioni che vengono dalle analisi europee. Non è vero che la protezione del lavoro a tempo indeterminato abbia effetti negativi sull'occupazione. Siccome da noi e anche in molte politiche ufficiali si diceva: «riducete la protezione del lavoro a tempo indeterminato (c'è l'articolo 18 sui licenziamenti in Italia e in Spagna), e sarà più facile.» Non è sicuro. Invece, favorire l'accesso al lavoro a termine, riduce il rischio di disoccupazione giovanile. Questo è abbastanza verificato. Adesso il governo italiano ha favorito il lavoro a termine. Il lavoro a termine è meglio di niente, e in media favorisce la continuazione.

Il salario minimo è importante. L'Italia non c'è l'ha ancora, ma speriamo. Però dev'essere differenziato perché altrimenti, non aiuta.



« C'è una stima molto interessante, sempre di Eurofound, che dice che l'1% in più di spese in politiche attive riduce il rischio di disoccupazione giovanile in modo misurabile, e se si raddoppiano le spese, addirittura ancora di più. »

« Uno sperimento che si sta cominciando a fare, è quello della staffetta generazionale. Si può fare in molti modi: per esempio, favorire il part time negli ultimi anni della vita lavorativa. Invece di passare di full time, a zero, si fanno quattro o cinque anni di part time e si assume un part time giovane. »

« Ci sono dei dati su Paesi del Nord che hanno alti tassi di occupazione giovanile, e alti tassi di occupazione degli anziani. Significa che non basta fare interventi specifici sul lavoro ma occorre un cambio culturale: più mobilità, più formazione continua, superamento del principio di anzianità nel lavoro e nelle cariche. »

Nuove tutele per i lavoratori para subordinati. Questo dei lavori mezzi autonomi, e mezzi subordinati, da noi chiamiamo para-subordinati, esistono in Germania, Spagna, non lo so per la Fran-

cia. E bisogna fare qualcosa, perché questi non sono lavoratori autonomi come i professionisti tradizionali, che si arrangiano sul mercato. Non sono neanche lavoratori proprio uguali ai dipendenti del secolo scorso. Però per loro come trovare delle forme di tutela adeguate? La Spagna e la Germania hanno fatto delle leggi

specifiche. Noi, qualcosa cominciamo a fare.

Queste due sono molto importanti: estendere le tutele del reddito per i lavoratori precari che adesso non ce l'hanno. L'hanno molto limitata. Qui ieri, nei gior-

nali italiani è uscita una proposta per l'Europa molto interessante di fare una tutela per la disoccupazione, sostanzialmente giovanile, finanziata da fondi europei di solidarietà. Sarebbe un bel segno che esiste l'Europa. Ora un economista Zingales, che non è certo di sinistra, ha detto che non è una spesa pubblica che dia fastidio, ma un ammortizzatore che riduce le diseguaglianze da paesi europei.

Uno sperimento che si sta cominciando a fare, è quello della staffetta generazionale. Si può fare in molti modi: per esempio, favorire il part time

negli ultimi anni della vita lavorativa. Invece di passare di full time, a zero, si fanno quattro o cinque anni di part time e si assume un part time giovane. In Germania l'hanno già fatto. Abbiamo cominciato a farlo anche in Italia, ma

non funziona un gran che perché i vecchi non mollano, e non va bene. Però in Olanda, la media del part time è 50%, e 70% per i giovani, cioè vuol dire che è diventato la forma di lavoro normale. Io penso che in futuro dovremo immaginare, siccome è cambiato il ciclo di vita, che fino a trent'anni, un po' si studia e si lavora meno, quindi part time e formazione. Poi, da 30 a 55 si lavora full time possibilmente, e poi da 55 a 80, perché lavoreremo fino a 80, di nuovo part time.

Bisogna dire che non basta pre-pensionare i vecchi, questo l'abbiamo usato molto, per aprire la strada dei giovani, bisogna fare un active ageing. Sento sempre dire i vecchi rubano i posti ai giovani. Certo. Però economie che funzionano, che hanno un buon welfare, dimostrano che non è necessariamente così. Ci sono dei dati su Paesi del Nord che hanno alti tassi di occupazione giovanile, e alti tassi di occupazione degli anziani. Significa che non basta fare interventi specifici sul lavoro ma occorre un cambio culturale: più mobilità, più formazione continua, superamento del principio di anzianità nel lavoro e nelle cariche. Già da tempo, molti Paesi europei hanno aperto alle donne, e anche stanno aprendo ai giovani nelle cariche private e pubbliche. In Italia, il parlamento e anche il governo sono stati molto ringiovaniti di recente. Sento molti miei colleghi dire che questi giovani sono inesperti. Certo che sono inesperti, però se studiano, e se gli anziani li danno una mano, fanno bene. C'è un bel disegno di legge italiano, che affrontava l'autonomia dei giovani: si è immaginato un fondo alimentato dalla nascita, un po' dal privato, un po' dal pubblico in modo che arrivati a 18 anni questi hanno una dotte per entrare nella vita attiva. Finora è solo un'idea, ma sarebbe interessante.

Soprattutto, io penso che dovremmo cambiare l'idea del welfare che abbiamo prevalente. Il welfare non è una spesa assistenziale, ma un investimento sociale. L'Europa lo scrive in tutti i documenti. Ma se è un investimento sociale, non dovrebbe essere calcolato nei deficit come una spesa in Europa. Per ora, risposta negativa.

Cosa possono fare le parti sociali e le istituzioni?



Secondo dati europei, se abbiamo relazioni industriali centralizzate e partecipative, questo fa bene in generale, e anche sul sistema economico.

• **Promozione del sistema duale di formazione:** l'apprendistato duale, come in Germania.

« Un bel disegno di legge italiano, che affrontava l'autonomia dei giovani: si è immaginato un fondo alimentato dalla nascita, un po' dal privato, un po' dal pubblico in modo che arrivati a 18 anni questi hanno una dotte per entrare nella vita attiva. Finora è solo un'idea, ma sarebbe interessante. »

• **Partecipazione delle parti alle politiche attive nel mercato del lavoro.** Noi lo facciamo in Italia per esempio con gli enti bilaterali.

• **Formazione continua.**

• **Coordinamento tra sindacati, imprese, scuole e istituzioni pubbliche.** Si fa poco, anche se l'Emilia, è meglio degli altri.

• **Delle indicazioni strutturali:** occorre una crescita come dice l'Europa, sustainable, smart and inclusive. Sono parole che noi scriviamo ma che facciamo fatica ad attuare.

Abbiamo detto tutti che sarebbe importante che l'Europa si occupasse di più di questi problemi. Non c'è neanche scritto nei trattati che la

« C'era la famosa frase «Smith in Europa e Keynes in Casa». Ma non va bene, se ogni stato si fa le sue politiche sociali e l'Europa fa solo politiche finanziarie »

competenza in materia di politiche sociali e dell'occupazione è una competenza diretta dell'Europa.

Lo fa per via traversa. E questo non è un caso. È fin dall'inizio che c'è stato una asimmetria tra politiche finanziarie economiche, e politiche sociali. Le politiche finanziarie e economiche sono le politiche importanti, e le politiche sociali, ogni stato sarà anzi per i fatti suoi. C'era la famosa frase «Smith in Europa e Keynes in Casa». Ma non va bene, se ogni stato si fa le sue politiche sociali e l'Europa fa solo politiche finanziarie. Eppure nel trattato c'è una clausola sociale molto importante, l'articolo 9, in cui sta scritto che tutte le politiche dell'Europa dovrebbero avere attenzione alle implicazioni sociali. C'è una clausola che darebbe all'Europa il potere di intervenire direttamente. Sono curioso di vedere se nel programma italiano del semestre, ci sarà qualche cosa di direttamente riguardante le politiche sociali.

Dal bilancio sociale al social pact. Se vogliamo fare un social pact vero, e non solo un fiscal pact, bisogna metterci i soldi, oltre la testa. E infatti una proposta che sarebbe importante è che il bilancio europeo non si fermi al 1% scarso come adesso, di cui quasi metà in agricoltura. Ma passi almeno al due, altrimenti vuol dire che non ci crediamo. Ma io penso che qui ci crediamo. ■

1. En anglais dans le texte.

2. NEET : Not in Education, Employment or Training (ni étudiant, ni employé, ni stagiaire).

3. ASpI : Assicurazione Sociale per l'Impiego (assurance sociale pour l'emploi)

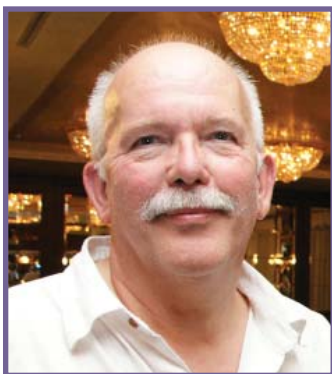


PREMIÈRE SESSION :

L'Ipse : 25 ans d'actions et 40 rencontres Ipse au service de la protection sociale solidaire

Les Rencontres Ipse, de la contribution au modèle social européen à son renouvellement

Bernard Petit-Jean, Président du conseil d'orientation de l'Ipse



Si l'Ipse avait dû choisir l'année de sa création, il ne fait aucun doute que l'année 1989 aurait été retenue tant cette année est riche en événements en Europe et dans le monde.

En fait ceci tombe bien car l'Ipse a été portée sur les fonds baptismaux par Dominique Boucher en 1989, très précisément le 21 juin 1989.

Il faut dire que le petit institut avait de bons parrains penchés sur son berceau, je veux bien sûr parler de tous ces membres fondateurs qui porteurs d'une utopie, de celle d'une Europe unie et pacifique qui dépasserait les haines accumulées. Après de nombreuses années, il faut bien reconnaître que le chantier européen est toujours ouvert et que la construction de la maison Europe, assise sur des fondations que l'on voudrait solides, est loin d'être terminée.

« La construction de l'Europe sociale (celle de ses acteurs, ses règles du jeu et son agenda) et ses évolutions successives ont dépendu d'une série de facteurs parfois liés entre eux, que l'Ipse, au travers ses 40 Rencontres, a tenté d'analyser, d'accompagner, d'anticiper. »

Revenons plus précisément à cette année 1989 :

- En juillet : en URSS, le Soviet suprême accorde «l'autonomie comptable» à l'Estonie et à la Lituanie.
- Au mois d'août : en Pologne, Tadeusz Mazowiecki, proche conseiller de Lech Walesa, devient le premier chef de gouvernement non-communiste dans un pays d'Europe de l'Est depuis plus de 40 ans.
- En septembre : en Yougoslavie, la Slovénie inscrit dans sa Constitution le «droit à l'autodétermination».

- En octobre, la proclamation de la république de Hongrie
- Le 9 novembre, le Mur de Berlin, érigé en août 1961, est définitivement ouvert.
- En décembre : Vaclav Havel est élu président de la République tchécoslovaque.
- En décembre, en Roumanie, Nicolae Ceausescu et son épouse Elena sont condamnés à mort et immédiatement exécutés.
- En décembre : les communistes lituaniens se déclarent indépendants du Parti communiste soviétique.

Sans oublier les révoltes en Chine et la répression de la place Tien Anmen qui aboutit à une répression sanglante en juin de cette même année.

1989, c'est aussi la mondialisation libérale en marche et les premiers débats sur l'ingérence humanitaire et le réchauffement climatique. Mais encore, les premiers pas de la démocratie en Afrique du Sud.

C'est la mort de l'ayatollah Khomeiny, après sa fatwa contre l'écrivain Salman Rushdie. C'est déjà la violence des nationalismes dans des Etats fédéraux en décomposition (en Yougoslavie, en Géorgie...), l'arrivée au pouvoir d'Omar al-Bachir au Soudan, l'accélération de la décomposition de la Somalie et le début de la guerre au Libéria, tandis que les militants du djihad, dont un certain Ben Laden, se déchiraient pour savoir quelle devait être leur nouvelle stratégie...

Bienvenu dans ce monde Ipse.

Les facteurs qui ont influencé l'évolution de l'Europe sociale

Au cours des vingt-cinq dernières années, les



« La notion même d'Etat providence par exemple se décline en mode d'expression de la solidarité qui varie d'un groupe de pays européens à un autre, voire même au sein d'un même pays entres différents acteurs de la protection sociale. »

diverses tensions, tant économiques que sociales et parfois politiques, ont fortement pesé sur la protection sociale en restreignant ses ressources tout en contribuant à développer des réponses à des besoins qui prenaient en outre des formes nouvelles.

La construction de l'Europe sociale (celle de ses acteurs, ses règles du jeu et son agenda) et ses évolutions successives ont dépendu d'une série de facteurs parfois liés entre eux, que l'Ipse, au travers ses 40 Rencontres, a tenté d'analyser, d'accompagner, d'anticiper.

Il s'agit pour l'essentiel :

- des différentes étapes de la construction économique européenne (marché commun, marché intérieur, union monétaire) et la nature des problèmes à résoudre en matière sociale engendrés par chacune des étapes ;
- des élargissements successifs et le niveau socio-économique des pays adhérents pesant à la fois sur les enjeux à traiter et les solutions envisagées ;
- le contenu des traités européens (Rome, 1957 ; Acte unique, 1986 ; Maastricht, 1992 ; Amsterdam, 1997 ; Nice, 2000 ; Lisbonne, 2007) qui circonscrivent le champ des possibles en définissant à la fois les thèmes de compétence communautaire, les acteurs habilités à agir et les règles du jeu institutionnel ;
- de la volonté politique des acteurs politiques et sociaux nationaux et supranationaux (Etats, acteurs sociaux, institutions européennes) de se saisir (ou non) des compétences des traités ;
- de la créativité institutionnelle des acteurs politiques et sociaux pour inventer des solutions et méthodes renouvelées face à l'urgence et à l'ampleur des problèmes sociaux à résoudre ;

« Si les mesures adoptées présentent des similitudes, elles conservent des traits spécifiques et leurs effets varient selon les pays. Aucune « meilleure » solution, identique pour tous, ne peut donc s'imposer. »

• et plus globalement, de l'impact de facteurs plus généraux – tels l'internationalisation des échanges et la mondialisation des économies, les nouveaux paradigmes des politiques économiques, les nouvelles technologies de l'information, les évolutions démographiques, les changements sociologiques dans les modes de vie ;

• la nature des majorités politiques au pouvoir dans les Etats membres ;

• et enfin, le facteur probablement le plus « original » de la construction européenne : le fait que le projet européen soit par définition un projet inabouti et instable, en construction perpétuelle, sans cohérence globale a priori, voué à une dynamique permanente en raison de l'accroissement du nombre de ses membres (six, neuf, douze, quinze, vingt-cinq, vingt-sept, vingt-huit), de l'élargissement progressif de son agenda politique (avec des politiques économiques et sociales toujours sur le métier du fait du caractère évolutif de la nature des adhérents et du contexte mondial), de l'évolution régulière de ses règles du jeu à travers les réformes successives des traités.

Autant dire, même si pour l'Ipse, le renforcement de la dimension sociale de l'Union européenne était et reste une évidence, nous savons tous ici, expérience oblige, que l'approche de ces questions demeure très difficile à l'échelon européen.

Mais l'Ipse, au travers ses « Rencontres » a toujours pensé qu'il était essentiel de faire vivre ces réflexions d'ordre social au niveau européen en identifiant clairement les niveaux d'action et de responsabilité de chacun (entre les Etats et l'Union européenne, entre les acteurs de la protection sociale).

Les 28 pays de l'Union ont des traditions et des histoires différentes dans ces domaines. La notion même d'Etat providence par exemple se décline en mode d'expression de la solidarité qui varie d'un groupe de pays européens à un autre, voire même au sein d'un même pays entres différents acteurs de la protection sociale.

Les réflexions menées depuis 25 ans au travers



les 40 « Rencontres » Ipse, sur les réformes engagées en Europe nous ont montré la nécessité de rompre avec certaines habitudes du passé et qu'il ne suffisait plus seulement de

« La première phase a été de porter une volonté de défendre un modèle social européen dans un contexte de mise en place du grand marché. »

colmater les brèches de systèmes certes dépassés mais qu'il s'agissait aussi de nous appuyer sur de défendre des fondamentaux en matière

de protection sociale solidaire que nous revendiquons : citoyenne, juste et responsable.

Nos sociétés sont traversées par des tensions sociales, économiques et environnementales d'ampleur. La succession des crises financières et écologiques, les excès du capitalisme, la financiarisation croissante des activités humaines ou encore la mondialisation des inégalités conduisent à imposer de nouveaux référentiels économiques. Dans ce contexte,

« La construction européenne devient synonyme de contraintes croissantes pesant sur les systèmes nationaux de protection sociale. »

alors que les recettes passées semblent avoir montré leurs limites, il a toujours été pertinent pour l'Ipse de s'interroger

sur le rôle que pourrait jouer une économie plus sociale et solidaire.

Les débats que nous avons engagés autour de la problématique d'une protection sociale solidaire dans les Etats Européens ne se sont jamais limités à porter un regard désabusé sur le passé, mais à poser concrètement les questions d'un devenir en construction, au risque parfois d'être incompris dans notre démarche.

Quels changements et nouveaux savoir-faire

« Le discours favorable à l'Europe sociale s'est trouvé de plus en plus associé à des manifestations de méfiance vis-à-vis des nouveaux Etats membres - accusés de dumping social - voire à des vellétés de protectionnisme interne à l'Union. »

peut-on imaginer dans un contexte socio-économique en mutation ?

Comment peut-on répondre différemment aux besoins et promouvoir des

formes d'actions alternatives à la logique de l'accumulation ?

La qualité de nos intervenants, la richesse dans

la réflexion des participants à nos Rencontres ouvrent des voies pour sortir des solutions conventionnelles et répétitives. Au cours de ces 25 dernières années, l'Ipse et ses adhérents ont accompagné les évolutions de la protection sociale en Europe.

Dans la majorité des pays européens, les interventions publiques récentes sur la protection sociale ont largement suivi une même orientation, visant à limiter la place de l'État. Cependant, plus qu'à un retrait de l'État, on assiste à un changement de ses formes d'intervention. Et même si les mesures adoptées présentent des similitudes, elles conservent des traits spécifiques et leurs effets varient selon les pays. Aucune « meilleure » solution, identique pour tous, ne peut donc s'imposer.

L'Europe se caractérise par une forte hétérogénéité en matière sociale. Les exemples de concurrence sociale, parfois agressive, sont désormais des faits avérés, notamment dans le secteur agroalimentaire, celui des transports ou dans celui du bâtiment. En outre, sous l'effet de la crise, le taux de chômage a fortement progressé en Europe.

Depuis le traité de Rome, les relations entre construction européenne et développement de la protection sociale, dans ce qu'il convient d'appeler les Etats Providence ont connu plusieurs grandes phases :

1. Europe : avenir, espoir

La première phase a été de porter une volonté de défendre un modèle social européen dans un contexte de mise en place du grand marché.

La période dite « Delors » (1985-1995) a été marquée par la création et l'activité intense du dialogue social (tombé en désuétude depuis), par une législation en forte expansion y compris dans le domaine de la protection de la santé et de la sécurité au travail (par exemple : directive « temps de travail » de 1993, comité d'entreprise européen, travail temporaire ou intérimaire, détachement des travailleurs, conditionné dès 1996 au respect du droit du travail du pays où le travail est effectivement accompli).



• Rencontres 1990-1993

- 1990 La protection sociale et les institutions communautaires
- 1990 La grande maison de la protection sociale
- 1991 La protection sociale en Europe: 20 mois avant 1993
- 1991 La protection sociale complémentaire et l'entreprise
- 1992 La protection sociale valeur européenne: défi ou utopie?
- 1993 L'Europe élargie: un nouvel espace social?
- 1993 Le dialogue social, clé de voute de la construction européenne

2. Europe : défis d'adaptation des systèmes sociaux

Au milieu des années 1990, l'UE regarde les dépenses publiques des États membre et constate que certaines dépenses progressent plus vite que les rentrées des recettes, notamment les dépenses de santé, de retraite et de chômage. Alors même que les Traités ne donnaient pas de compétence à la Commission dans ces domaines, celle-ci au travers sa commission économique commence à suggérer des réformes structurelles en la matière.

La construction européenne devient synonyme de contraintes croissantes pesant sur les systèmes nationaux de protection sociale. Pour contrôler les dépenses, notamment des retraites, on exige la privatisation en partie des assurances maladie, la dérégulation, la flexibilisation, la libéralisation du marché de travail.

Réformes des retraites (Italie, France) et santé (Allemagne) dans différents pays et mise en place de « pactes sociaux » incluant d'importantes réformes dans les systèmes de protection sociale (Pays-Bas, Irlande, Danemark, Espagne, Italie). Le social est clairement subordonné à l'économie et à l'intégration des marchés, et conçu en priorité comme devant contribuer à la mobilité du facteur travail, une période aux « échappées » sociales difficiles et subreptices.

• Rencontres 1994-1996

- 1994 La privatisation de la protection sociale: Renouveau ou déclin?
- 1994 Les défis de la protection sociale
- 1995 La protection sociale, enjeu pour la restauration du lien social
- 1995 Prélèvement sociaux et croissance économique
- 1996 Quel rôle pour les partenaires sociaux dans la protection sociale?

3. Europe : modernisation des systèmes sociaux

L'Union cherche à rectifier le tir d'une Europe perçue comme absente du social. Après les débats autour du Traité de Maastricht, émerge l'idée de la nécessité d'associer la construction européenne au progrès social qui témoigne d'une imbrication plus étroite entre l'ordre économique et l'ordre social européen, et d'une logique de compromis (de « trade-off », comme on dit aujourd'hui dans les milieux anglo-saxons) entre les deux registres. Une promesse d'avancées sociales européennes qui vise à faire accepter l'accélération des projets économiques concernant l'intégration des marchés et la définition d'une politique monétaire centralisée.

Face à ce développement, les États membre, qui ont, vers la fin des années 1990, quasiment tous des gouvernements de gauche, et la Direction de l'Emploi et des Affaires sociales réagissent en essayant d'inventer une stratégie qui permette à la fois de garder le social au niveau national et de le contrôler du niveau européen : c'est la Méthode ouverte de coordination (MOC), qui prend d'abord la forme de la Stratégie européenne pour l'emploi (1997) et puis celle de la Stratégie de Lisbonne (2000).

On parle donc de la modernisation du système social qui se traduit notamment par l'idée de « rendre le travail payant », mais aussi d'investir dans les politiques sociales productives (comme par exemple l'accueil des jeunes enfants en crèche ou bien les politiques de conciliation vie familiale/vie professionnelle). C'est



un compromis en termes de politique social-démocrate et libérale.

On définit alors des lignes directrices, chaque pays restant libre de leur mise en œuvre à sa façon. Pas de sanctions prévues en cas de non application. Redéfinition d'un nouveau modèle pour les politiques sociales en Europe : une politique d'offre et non plus de demande. Les réformes doivent rendre les systèmes de protection sociale plus favorables à l'emploi en réduisant leur coûts et non plus en augmentant les dépenses sociales. Des mesures « incitatives » qui encouragent à travailler et des mesures moins « assistancielles » sont prises.

L'Europe s'assigne des objectifs en terme d'emploi et de façon assez symptomatique, le « droit au travail » est remplacé par « le droit de travailler » et la « liberté de chercher un emploi ». Le sommet de Luxembourg de novembre 1997, qui a lancé la Stratégie européenne de l'emploi (SEE), retenait quatre volets aux intitulés assez évocateurs : l'employabilité (qui laisse entendre que le chômage résulte d'un défaut d'adaptation de la main-d'œuvre), l'entrepreneuriat, l'adaptabilité (euphémisme de la flexibilité) et l'égalité des chances.

• **Rencontres 1996-1999**

- 1996 Demain, quelles formes d'emploi salarié: Quelles incidences pour la protection sociale?
- 1997 L'Europe: la protection sociale universelle et l'assurance sociale
- 1997 Nouvelles formes de travail et devenir des solidarités
- 1998 Amsterdam, union économique et monétaire: quelles nouvelles responsabilités pour le syndicalisme méditerranéen
- 1998 Les pensions complémentaires et La libre circulation
- 1998 La possible contribution des institutions mutualistes et paritaires à l'emploi et l'employabilité
- 1998 Pensions et fonds de pension: Quels impacts pour l'emploi et pour la cohésion sociale?
- 1999 La protection sociale européenne: les convergences existent-elles?

- 1999 Le développement de la concurrence dans la protection sociale: sa réalité, ses conséquences.

4. Europe : doute face au libre échange

Avec l'élargissement à 12 nouveaux pays, les majorités ont changé et plus nombreux sont les pays qui prônent la voie libérale. L'absorption de l'élargissement de 2004 ne s'est pas accompagnée d'une réflexion sur les ambitions sociales de l'Union dans ce contexte nouveau. L'accompagnement des réformes nationales de la protection sociale est soumis aux grandes orientations de politiques économiques avec une remise en cause progressive de la capacité des systèmes de protection sociale les plus généreux de garder leur haut niveau de protection sociale sur un marché de plus en plus ouvert.

L'optique européenne change: il s'agit moins de promouvoir le plus haut niveau possible de protection sociale qu'à finir de mettre en œuvre un marché européen du travail et une concurrence entre les systèmes sociaux. Le discours favorable à l'Europe sociale s'est trouvé de plus en plus associé à des manifestations de méfiance vis-à-vis des nouveaux Etats membres - accusés de dumping social - voire à des velléités de protectionnisme interne à l'Union. Du moins ce discours a-t-il été perçu comme tel, contribuant à créer un véritable blocage politique. Le référendum français de 2005, qui s'est en partie joué sur ce débat, n'a pas conduit à instaurer un rapport de forces plus favorable à l'Europe sociale mais a plutôt accentué ce fossé.

• **Rencontres 2000-2008**

- 2000 L'Europe sociale: une portée universelle ou un alibi protectionniste? La responsabilité du dialogue social
- 2000 Le dialogue social pour la protection sociale: quelles expressions et quels devenirs en Europe.
- 2001 Les nouvelles formes de travail en Europe: Y aura-t-il encore un rôle pour le dialogue social et une place pour la protection sociale?



- 2002 Elargissement de l'Union, un nouveau départ pour la protection sociale
- 2002 Un contrat social pour l'Europe de demain
- 2003 Le devenir des pensions dans une Union Européenne à 25 Etats
- 2004 Les nouvelles frontières de la protection sociale
- 2004 La protection sociale confrontée au marché et à la nouvelle internationalisation des échanges
- 2005 Efficience des réformes de la protection sociale: attentes, résultats actuels et devenir.
- 2006 Modèle social européen ou modèle de société: l'engagement des acteurs sociaux
- 2007 La stratégie de Lisbonne, contre-poids régulateur ou cheval de Troie de la mondialisation?
- 2008 La protection sociale, une sécurisation de la flexibilité du travail en Europe

5. Europe : crise, baisse des prestations et solidarités

Depuis 2010 et le début de la crise des dettes souveraines, on observe le développement des plans d'austérité en Europe pour réduire les déficits et rassurer les marchés financiers. Les dépenses sociales sont visées : coupes

claires, réformes structurelles souvent suites aux pressions exercées par les instances européennes et le FMI (Grèce, Portugal, Irlande...). Une flexibilité accrue du monde du travail est en œuvre, avec augmentation âge départ en retraite, compétition renforcée dans le domaine des services y compris sanitaire et sociaux, une baisse des prestations chômage et d'assistance auprès des chômeurs en fin de droit (Allemagne, Portugal, Roumanie? Danemark, Irlande, Royaume-Uni...) et une baisse de la prise en charge publique des dépenses de santé.

• Rencontres 2009-2013

- 2009 Le devenir de la protection sociale Complémentaire solidaire dans le marché des assurances de personnes
- 2010 Pour une protection sociale durable: quelles nouvelles voies pour la solidarité?
- 2010 Coopérer pour la protection sociale non lucrative.
- 2011 L'individu, le collectif, au cœur des nouvelles solidarités
- 2012 La protection sociale: entre Rigueur et nouveaux développements
- 2013 Face à une crise qui s'éternise: des acteurs, des propositions de solutions. ■



Simon Loréal, Adjoint au Délégué général de l'Ipse



Depuis l'automne 2008 et le krach financier, l'économie réelle de nombreux Etats membres a chuté provoquant restructurations, faillites, licenciements, chômage en Europe. De la crise financière s'ensuit une crise économique, sociale et de confiance... L'Union européenne et les Etats membres réagissent par des plans d'austérité avec des coups de rabot dans la protection sociale notamment.

Parallèlement à cela, des défis plus long terme de la protection sociale perdurent : le vieillissement de la population, prise en charge des personnes dépendantes, la pérennisation des systèmes de retraites, financement de la protection sociale, prise en charge en baisse des systèmes publics de santé, diversité des parcours professionnels, flexibilité accrue du monde du travail, etc.

« Une étude sur les conséquences de l'austérité sur la santé en Europe, parue en mars 2013, souligne la hausse de 40% du nombre de suicides en Grèce depuis 2008 et l'explosion du nombre de contamination au VIH à cause de l'abandon des programmes de prévention. »

C'est dans ce contexte que six Rencontres Ipse (plus celle d'aujourd'hui) se sont déroulées entre 2009 et 2014, autour des thèmes que l'on pourrait, selon moi, regrouper au sein de trois thématiques principales :

- Le modèle social européen face à la crise et aux plans d'austérité (abordé principalement à Dublin, Munich)
- Reconnaissance des acteurs de la protection sociale solidaire (Stockholm, Liège)
- Renouveler la/les solidarité(s) dans la protection sociale (Séville, Varsovie... Bologne)

1. Le modèle social européen face à la crise et aux plans d'austérité

Rencontre de Dublin (2012) : « La protection sociale : entre rigueur et nouveaux développements »

En 2010 débute la crise des dettes souveraines. Les institutions européennes mettent en place une multitude d'instruments et de mécanismes pour sauver la zone euro (Six pack, two pack, traité budgétaire, Fonds européen de stabilité financière FESF remplacé par le Mécanisme européen de stabilité MES, etc.). En contrepartie de cette aide aux Etats, des plans d'austérité sont mis en place en Europe pour réduire les déficits et rassurer les marchés financiers (Grèce, Irlande, Portugal, Chypre, etc.).

Les conséquences des plans d'austérité sont nombreuses. Après avoir joué dans un premier temps leur rôle d'amortisseur social, les dépenses sociales sont visées - coupes claires, réformes structurelles - souvent suites aux pressions exercées par la troïka, composée du FMI, de la Commission et de la BCE. C'est le cas de la Grèce, du Portugal ou encore de l'Irlande. La baisse des prestations chômage et d'assistance auprès des chômeurs en fin de droit est également observée dans de nombreux Etats comme l'Allemagne, le Portugal, le Danemark, l'Irlande ou même le Royaume-Uni.

Enfin, la baisse de la prise en charge publique des dépenses de santé a des conséquences catastrophiques dans certains pays. Ainsi une étude¹ sur les conséquences de l'austérité sur la santé en Europe, parue en mars 2013, souligne la hausse de 40% du nombre de suicides en Grèce depuis 2008 et l'explosion du nombre de contamination au VIH à cause de l'abandon des programmes de prévention.

Le constat fait à l'issue de la Rencontre de Dublin est donc que les plans d'austérité créent davantage d'asphyxie de l'économie, l'explosion du chômage et une montée des inégalités, de la précarité et de la pauvreté, du désespoir social, plutôt qu'une réelle reprise de l'économie.

La touche d'optimisme de ces deux jours est cependant venue de la part des intervenants irlandais, déterminés à vouloir s'en sortir par le haut malgré des coupes drastiques dans les budgets.



Rencontre de Munich (2013) : « Face à une crise qui s'éternise : des acteurs, des propositions de solutions »

« Le constat fait à l'issue de la Rencontre de Dublin est donc que les plans d'austérité créent davantage d'asphyxie de l'économie, l'explosion du chômage et une montée des inégalités, de la précarité et de la pauvreté, du désespoir social, plutôt qu'une réelle reprise de l'économie. »

A l'inverse des pays observés à Dublin, nous avons souhaité nous intéresser à Munich, aux Etats membres qui semblent mieux traverser la crise et n'ont pas à subir des plans d'austérité (Allemagne, Autriche, etc.). Cette résilience est souvent le résultat de réformes structurelles menées en amont, telles les réformes Hartz en Allemagne.

Toutefois, force est de constater que ces réformes ont eu un certain nombre de conséquences sociales. Ainsi, Lituanie mise à part, l'Allemagne est le pays de l'UE où la proportion de travailleurs pauvres est la plus élevée : un quart des salariés en 2010 (Arnaud Lechevalier, Rencontre Munich). C'est donc le prix à payer pour garder une compétitivité importante.

« Un nombre important d'Etats membres continue à s'infliger des programmes d'austérité, 25 millions d'Européens sont toujours au chômage (chiffres désormais en stagnation) et un quart de la population de l'UE est désormais confronté au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. »

De même, ces pays ne sont pas épargnés par les défis sur le long terme de la protection sociale, et notamment les problématiques de vieillissement de la population. Ainsi, le système de retraite en Allemagne connaîtra un taux de remplacement autour de 38% en 2030, si l'âge de départ à la retraite n'est pas bientôt repoussé au-delà des 67 ans actuels...

Le bilan n'est donc pas non plus tout rose dans ces pays là.

Quelles évolutions aujourd'hui ?

Par rapport aux constats que nous avons pu faire lors de ces Rencontres, la situation est aujourd'hui un peu plus mitigée. Un nombre important d'Etats membres continue à s'infliger des programmes d'austérité, 25 millions d'Eu-

ropéens sont toujours au chômage (chiffres désormais en stagnation) et un quart de la population de l'UE est désormais confronté au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. Les objectifs de la stratégie UE 2020 en termes de lutte contre la pauvreté (faire sortir 20 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2020) et de taux d'emplois (au moins 75 % en 2020 contre 69 % en 2010) sont donc loin d'être atteints voire se sont dégradés depuis 2010.

Toutefois, la plupart des décideurs et des stakeholders s'accordent désormais sur la nécessité d'une stratégie de croissance dans l'Union européenne, prenant conscience du fait que les plans d'austérité ne sont pas (que) la solution et ont asphyxié les économies.

On peut donc saluer certaines mesures ou projets qui commencent à reconnaître l'importance du social dans l'Union européenne. Ainsi, après avoir favorisé le pilier monétaire, puis économique de l'UEM, la Commission propose l'introduction renforcement d'une dimension sociale à l'UEM (tableaux de bord d'indicateurs sociaux, renforcement du dialogue social européen, etc.). On voit également la volonté de renforcement de la protection sociale dans l'Union européenne par certains projets émergents (même si, pour certains, encore loin d'être réalisés) : proposition d'un régime pan-européen d'assurance chômage, de revenu minimum européen, d'un paquet investissement social et réorganisation des fonds européens en faveur des politiques sociales, etc.

Enfin, on ne peut que se féliciter qu'un pays comme l'Allemagne ait enfin adopté un salaire minimum au niveau fédéral.

Si la situation générale et la mise en place de mesures de relance sont encore très loin de permettre de crier victoire, on peut au moins noter une récente prise de conscience de l'importance du social qui n'est pas malvenue.

2. Reconnaissance des acteurs solidaires pour la protection sociale

Rencontre de Stockholm (2009) : « Quel devenir pour la protection sociale complémentaire solidaire dans le marché des assurances de personnes ? »



La Rencontre de Stockholm s'inscrit peu après le début de la crise, dans une période de doute sur l'avenir (que réserve la crise ? sera-t-elle longue ou vite passée ?), avec le sentiment toutefois qu'il existe peut-être une fenêtre de tir pour la promotion des acteurs de la protection sociale solidaire, alors que le modèle purement marchand est discrédité.

Des questions se posent sur le désengagement de l'Etat, des régimes de sécurité sociale. Quels acteurs pour palier au manque de prise

« L'économie sociale de la protection sociale peut constituer une réponse adaptée, un amortisseur puissant de la crise sociale et de la crise économique. »

en charge par les systèmes publics ? L'économie sociale de la protection sociale peut constituer une réponse adaptée, un amortisseur puissant de la crise sociale et de la crise économique. Le risque de démutualisation liée à la normalisation et à la concurrence est toutefois à craindre car la banalisation des acteurs menace. Il est donc temps pour ces entreprises de l'économie sociale de réaffirmer leur identité, leurs activités et leurs spécificités, afin d'être audibles dans un contexte de mondialisation.

Enfin l'absence de statut européen, notamment pour les mutuelles, est fortement regrettée, contrariant la possibilité de pouvoir se développer dans plusieurs Etats membres

Rencontre de Liège (2010) : « Coopérer pour la protection sociale non lucrative »

Un an après la Rencontre de Stockholm, la Rencontre Ipse de Liège vient renforcer cette

« La crise n'est aucunement à l'origine de ces défis de protection sociale, elle n'a fait qu'accélérer la nécessité de réformes pour la pérennisation des systèmes sur le long terme. »

l'idée que s'offre avec la crise l'opportunité de mettre en avant des valeurs essentielles tels que la solidarité et le partage équitable, de prendre davantage en compte la personne, l'individu. Les structures de l'économie sociale se doivent de saisir cette ouverture et coopérer pour faire entendre ensemble leurs spécificités, leur mission d'intérêt général, qui les différencie des assurances à but lucratif.

Se définir par la non-lucrativité peut toutefois être vu comme une position défensive : « il faut plutôt montrer pour quoi, et non contre quoi nous sommes ». L'heure est à vouloir prendre une posture offensive pour faire valoir ces acteurs responsables : « s'unir autour des questions de statuts, disparates dans notre secteur, n'est peut-être pas la seule solution : c'est davantage par leur finalité, leurs activités, leur capacité d'innovation que les familles de la protection solidaire en Europe doivent se rassembler et se différencier des assurances rémunératrices de capitaux ».

A la suite de cette Rencontre, l'Iperse élaborera la Charte des entreprises de la protection sociale (2012), engageants les entreprises de protection sociale partiaires, mutualistes et sous forme coopérative à respecter un certain nombre d'engagements les différenciant du secteur purement marchand.

Quelles évolutions aujourd'hui ?

Depuis 2011, des évolutions positives ont eu lieu sur la reconnaissance des entreprises de l'économie sociale en Europe, la crise permettant finalement de faire émerger de nouveaux acteurs sociaux, même si rien n'est encore acquis.

L'Initiative pour l'entrepreneuriat social (Social Business Act) en 2011 a été un plan d'action qui a lancé de nombreuses mesures pour favoriser le financement, le cadre juridique et la visibilité des entreprises sociales et de l'économie sociale. Ce plan, assez inédit, doit toutefois être poursuivi pour parachever un cadre pleinement favorable pour ces entreprises.

Le projet de statut de la mutualité européenne (SME) a également été remis à l'ordre du jour, grâce au travail du Parlement européen. Un grand nombre d'études et de textes sur les mutuelles, leur rôle dans la protection sociale et en Europe ont ainsi été publiés ces derniers temps. Un texte législatif a également été relancé, mais force est de constater que le dossier traîne encore dans les couloirs de la Commission...

Enfin, des lois sur l'économie sociale apparaissent dans les Etats membres (Espagne



2011, Slovénie 2011, Portugal 2013, France 2014), créant des cadres nationaux reconnaissant les spécificités de ce secteur.

3. Renouveler la/les solidarité(s) dans la protection sociale

La question de l'avenir des systèmes de protection sociale se pose constamment du fait de la multitude des défis (vieillesse population, financement, nouvelles technologies, etc.). La crise n'est aucunement à l'origine de ces défis de protection sociale, elle n'a fait qu'accélérer la nécessité de réformes pour la pérennisation des systèmes sur le long terme.

Dans ses conclusions à Dublin, Bernard Petit-Jean faisait état de trois crises qui s'interfèrent et auxquelles doivent faire face les systèmes de protection sociale : une crise de financement ; une crise d'efficacité ; et enfin, une crise de légitimité de nos systèmes collectifs, avec une remise en cause de la solidarité (intergénérationnelle notamment) et la montée de l'individualisme. La crise a en effet renforcé une crise de confiance envers nos systèmes, or « la clé d'un système basé sur la solidarité, c'est précisément la confiance » (Peter Leis, Rencontre de Munich).

Face à des parcours professionnels plus divers et chaotiques, quelle place pour la personne

en tant qu'individu singulier dans nos systèmes plus collectifs ? Comment refonder le sentiment d'appartenance à des organisations dont la vocation est de faire vivre la solidarité ? Les conférences de Séville et Varsovie ont ainsi été denses, mais l'avancement fut « à tâtons » sur des sujets complexes. Il s'agit donc de :

- Repenser la protection sociale d'une manière plus large, plus transversale selon les besoins (exemple du triptyque santé-logement-retraite de Marcel Smeets, Rencontre de Séville).

- Repenser la/les solidarité(s) entre les riches et les pauvres, les jeunes et les vieux, les actifs et les inactifs ; d'être au plus proche des besoins individuels dans des systèmes collectifs, repenser « la défense collective des aspirations individuelles afin que des projets d'avenir pour les générations actuelles et à venir puissent encore avoir sens » (Gabrielle Clotuche, Rencontre de Dublin).

- Elargir le champ d'acteurs et plus de coopération (régimes de base, entreprises de protection sociale, associations, collectivités territoriales, etc.).

C'est donc cette problématique du renouvellement des solidarités, et plus particulièrement de la solidarité intergénérationnelle, qui est en question aujourd'hui. ■



Les solidarités intergénérationnelles conditions de nos progrès, une synergie Ipse / Montepio

José Alberto Pitacas, *Directeur de la mutualité portugaise Montepio Geral, administrateur de l'Ipse*



Quelques indicateurs démographiques et sociaux du Portugal

Pour commencer mon propos, j'aimerais présenter quelques indicateurs démographiques et sociaux au Portugal. Ces indicateurs sont dans la même veine que ceux présentés précédemment pour l'Italie, mais un peu plus dramatique encore.

La démographie au Portugal est caractérisée par une baisse de la population résidente : -60 000 personnes en 2013 par rapport à 2012. Ce chiffre se compose plus précisément d'un

« D'ici 2060, les perspectives annoncent une perte de 1,9 millions d'habitants au Portugal par rapport à aujourd'hui, soit 8,6 millions d'habitants au lieu des 10,5 millions actuels. »

déficit de 24 000 personnes en raison du solde migratoire et 36 000 en raison de l'émigration. D'ici 2060, les perspectives annoncent une perte de 1,9 millions d'habitants au Portugal par rapport à aujourd'hui, soit 8,6 millions d'habitants au lieu des 10,5 millions actuels.

La principale cause des problèmes démographiques est un vieillissement de la population important, avec une très faible natalité (le plus bas taux de fécondité de l'UE 28 : 1,28 enfant par femme) et un allongement de la durée de vie (de 3 ans entre 2003 et 2013, à 80,0 ans en moyenne aujourd'hui).

La structure familiale change également au Portugal, quatre indicateurs le montrent. Entre 1960 et 2011, les familles de 5 personnes ou plus ont grandement diminué, passant de 17,0% à 2,0% des ménages, tandis que les ménages unipersonnels ont à l'inverse augmenté (21,4% des ménages contre 11,5% en 1960).

Ces ménages à une personne sont majoritairement des femmes âgées qui vivent seules. Par ailleurs, les familles monoparentales augmentent également (9,2% en 1991 ; 14,9% en 2011), tout comme les ménages sans enfants (32,2% en 1991 ; 41,2% en 2011). Il ya donc des évolutions importantes de la structure familiale au Portugal, une tendance que l'on retrouve également dans les autres pays d'Europe.

La situation sociale du Portugal est aujourd'hui dramatique : le taux de chômage global atteignait ainsi 15,2% en mars 2014 et même 35,4% chez les jeunes. Le taux de chômage des jeunes est calculé en tenant compte de l'émigration importante de ces nouvelles générations qui partent ailleurs pour travailler, phénomène sans laquelle il avoisinerait les 40%.

Le taux de pauvreté est autour de 18,7%. Au Portugal, le seuil de pauvreté se trouve à un revenu mensuel de 409 euros (2012). En 2009, ce seuil était à 469 euros en raison d'un revenu médian des classes moyennes qui était plus élevé à l'époque. Outre la proportion de personnes qui se trouvent en dessous de ce seuil, il y a ensuite 18% qui ont un revenu entre 400 et 900 euros et qui sont quasiment considérées comme pauvres. Les pensions des retraités et les prestations sociales ont un rôle très important au Portugal car si on ne les compte pas, le taux de pauvreté est de 46,9%. Dans le détail, on trouve donc près de 11% des travailleurs employés considérés comme pauvres, 13% des retraités et 40% des chômeurs.

La mutualité Montepio Geral au Portugal

Le Montepio Geral est le plus récent adhérent de l'Ipse. C'est une mutuelle de prévoyance, d'adhésion libre, volontaire, régie par le Code



des Associations Mutualistes (1990) et surveillée par le Ministère de la Solidarité, Emploi et Sécurité sociale du Portugal. C'est une mutualité qui a été fondée en 1840 et qui fait donc partie de l'économie sociale. Son implantation nationale est importante avec des membres dans toutes les communes du Portugal. Le

« La situation sociale du Portugal est aujourd'hui dramatique : le taux de chômage global atteignait ainsi 15,2% en mars 2014 et même 35,4% chez les jeunes »

Montepio Geral compte aujourd'hui 605 000 membres affiliés (juin 2014), ce qui représente 6% de la population portugaise et la moitié des affiliations mutualistes du Portugal. Au total, le Portugal compte en effet 1,2 millions de membres de 120 mutualités.

Le Montepio Geral propose une protection sociale complémentaire, principalement individuelle mais aussi collective, le second pilier étant très faible au Portugal. Il propose ainsi de la prévoyance (garantie incapacité, invalidité,

« Les pensions des retraités et les prestations sociales ont un rôle très important au Portugal car si on ne les compte pas, le taux de pauvreté est de 46,9%. »

décès), de l'épargne (épargne-retraite, épargne à terme, épargne-jeune, etc.) et aussi des services de soins et d'accompagnement pour des personnes âgées (maisons de repos et aide à domicile).

Le Montepio Geral a connu 25 ans de croissance sans interruption. En 1980, la mutualité ne comptait que 9 300 membres ; en 1990, 17 711 membres. Cette croissance n'a cessé depuis lors et chaque année, nous comptons de nouveaux membres. De la même manière, les actifs n'ont cessé d'augmenter, passant de 7 millions d'euros en 1980 à plus de 4 milliards en 2013.

Le Montepio Geral est une organisation multi-générationnelle, « une association pour tous les âges », avec une proportion équilibrée de membres de toutes les tranches d'âges : 17,9% de moins de 20 ans, 31,1% de 20-39 ans, 34,4% de 40-59ans et 16,5% de 60ans et plus. Le Montepio Geral n'est pas une association professionnelle, elle est ouverte à tout le monde. Il est également la tête d'un grand groupe

d'entreprises de l'économie sociale avec un grand bras financier (une caisse d'épargne qui est autorisée à faire toutes les opérations bancaires au Portugal) et un bras social (fondation financée par la mutualité qui ne reçoit pas de subvention de l'Etat, mais seulement des cotisations des adhérents et les rendements des participations financières).

Parmi l'intervention associative, il y a des initiatives culturelles et de formation. Le « Clube Pelicas » (club Pélican) est une initiative en direction des enfants des membres du Montepio et qui a pour objectif de les sensibiliser aux valeurs et aux principes mutualistes de solidarité, de liberté, de démocratie, d'autonomie, de non-discrimination et de responsabilité.

« Atmosfera M » est un espace ouvert à la société (d'abord à Porto, bientôt à Lisbonne et dans d'autres villes) pour des activités culturelles, des formations, des expositions.

Le partenariat « Rede Mut » avec d'autres mutualités de santé sert à offrir aux membres du Montepio des services et prestations développés par les autres mutualités (notamment pour les handicapés). Il y a également d'autres partenariats avec des institutions sociales et notamment un partenariat avec le Réseau d'Universités Troisième Âge qui permet aux membres du Montepio d'avoir accès à ces universités à des tarifs préférentiels.

Concernant l'intervention sociale, « Frota Solidária » (Flotte solidaire) est un projet qui permet chaque année au Montepio, grâce à des contributions fiscales, de fournir dans une logique solidaire des voitures adaptées (103) à des institutions de bienfaisance, opérant notamment dans le domaine des handicapés.

Nous avons aussi des projets innovants pour les écoles publiques avec l'organisation de volontariat jeune (« Projecto Voluntariado Jovem ») ou « 1 minuto solidário » (une minute solidaire), une émission télévisuelle qui présente le travail des institutions solidaires. D'autres initiatives également sont menées, et notamment du volontariat corporatif (1100 participants), un projet d'E – Éducation et Information ou encore des partenariats avec des Universités.



« Nous avons au Montepio Geral une approche multi-générationnelle et multi-dimensionnelle (mesures économiques, financières, sociales, citoyennes, culturelles). La mutualité est une entreprise avec des missions sociales, mais il ne faut pas oublier qu'une activité financière est d'abord nécessaire pour pouvoir se permettre de développer sa mission sociale. »

Le Montepio Geral produit, enfin, de nombreuses publications, en version papier et numérique, à destination de nombreux publics (jeunes enfants, seniors, etc.). Pour terminer ma présentation, je dirais, qu'avec toutes ces actions, nous avons au Montepio Geral une approche multi-générationnelle et multidimensionnelle (mesures économiques, financières, sociales, citoyennes, culturelles). La mutualité est une entreprise

avec des missions sociales, mais il ne faut pas oublier qu'une activité financière est d'abord nécessaire pour pouvoir se permettre de développer sa mission sociale. L'important pour le Montepio Geral est la création de solutions adaptées aux besoins des membres et a de ce fait pour dicton « la plus ancienne, mais toujours nouvelle mutualité ». Sur l'intergénérationnel, elle tient à l'expression « générations de confiance, confiance de générations ».

Enfin, je dirais que le Montepio Geral est certes grand au Portugal, mais petit en Europe ... et il essaye d'être une petite contribution pour la transformation du « je » solidaire en « nous » solidaire. ■



Les enjeux de la Quarantième Rencontre Ipse, au cœur du maintien de la cohésion sociale

Dennis Stokkink, *Président de Pour la Solidarité, membre du Conseil d'orientation de l'Ipse*



À titre préliminaire, je tiens à rappeler que deux ans auparavant, une année européenne de l'intergénérationnel et du vieillissement actif avait été organisée. Pour la Solidarité avait d'ailleurs publié un ouvrage sur le vieillissement actif et la solidarité intergénérationnelle à cette occasion.

Depuis 2012, les problèmes européens demeurent inchangés. La crise a légèrement changé certaines approches européennes, mais fondamentalement, les institutions européennes restent dans un même moule par rapport au sujet. Une ministre slovène avait bien mis en évidence l'impact de la modification des structures démographiques sur cette solidarité entre les générations, enjeu qui, au cours de ces dix dernières années, est devenu un thème européen majeur et sur lequel les mutuelles et les acteurs de la protection sociale doivent encore davantage travailler.

« Selon les propos du prix Nobel d'économie Amartya Sen, la cause de la crise de 2008 n'est ni financière, ni économique, mais l'augmentation des inégalités sociales. »

« Il est essentiel qu'en matière d'aide sociale et de solidarité intergénérationnelle, les mutuelles travaillent sur la coordination de leurs actions. Une coopération renforcée par le biais d'un fonds commun à l'ensemble des mutuelles européennes me semble indispensable »

Dans certains pays, comme le Portugal avec l'exemple du Montepio, ou dans les pays d'Europe centrale qui sont parfois considérés comme les colonies des pays de l'Europe occidentale, un travail de modernisation a été fait et duquel on peut s'inspirer. Au niveau mondial, l'OMS travaille aussi sur l'enjeu du vieillissement actif et le lie à l'enjeu de la santé. C'est intéressant, en particulier pour les mutuelles de santé de faire ce lien entre le

concept de vieillissement actif qui est toujours en construction, et l'enjeu de santé, aussi bien sur les éléments positifs que négatifs, tel que l'impact du fait de continuer à travailler plus longtemps.

Sur la politique européenne, on peut bien évidemment citer la grande stratégie de l'Europe 2020 qui a été mise en place en 2010 et qui donne le cadre stratégique dans lequel s'inscrit l'ensemble des politiques européennes. Cette politique Europe 2020, dans lequel il y a du bon mais aussi du mauvais, lie l'enjeu du vieillissement actif, de l'intergénérationnel à l'enjeu de croissance, avec actuellement une tendance inclusive, c'est-à-dire incluant l'ensemble des catégories de populations à travers une croissance intelligente, via notamment l'innovation économique et sociale. Dans le cadre des politiques européennes, il est important de savoir que le dialogue social et le dialogue civil sont deux outils qui sont au cœur de l'enjeu européen, et même inscrits dans le Traité de Lisbonne, ce qui fait de l'Europe le seul ensemble de pays qui inscrit ces outils dans leur « constitution ».

Invoquée en introduction, l'année européenne de la solidarité intergénérationnelle de 2012, avait pour but de promouvoir le vieillissement actif dans le domaine de l'emploi, de la santé, de l'autonomie des personnes âgées souhaitant rester à domicile et de leur participation à la société via notamment le bénévolat. Concernant la garde à domicile des personnes âgées, a été mis en place de nouveaux emplois dits « emplois blancs ». Ce secteur est en croissance forte dans tous les pays européens du fait de ses avantages. Il privilégie le bien-être des personnes âgées au sein de leur foyer, tout en économisant par rapport aux maisons de retraite ou à l'hospitalisation.

Mais une véritable solidarité entre les générations intégrant l'évolution démographique



reste encore à être construite. Le passage du « baby boom » au « papy boom » induit une augmentation des personnes de plus de 50 ans, ainsi que des catégories très âgées.

« Il faut également réfléchir sur la forme de protection sociale nous pouvons proposer aux jeunes, qui sont d'ailleurs de plus en plus précaires tandis que les seniors sont de plus en plus isolés. Par rapport à ce couple vicieux, quelles sont les couples vertueux que nous pouvons construire ? »

Par ailleurs, de la crise économique de 2008, nous sommes passés à une crise sociale. Cet élément de conjonction est important. De 2008 à aujourd'hui, nous comptons 3,7 millions pauvres en plus en Europe, alors que nous nous étions fixés pour objectif de réduire de 20 millions durant la décennie. Ce chiffre est interpellant et doit faire réagir tous les acteurs sociaux au sens large du terme. Il s'agit donc d'une faillite des politiques européennes, mais aussi des acteurs économiques et sociaux. Parallèlement, la précarité augmente également. 21,6% des jeunes de 16 à 24 ans sont pauvres, contre 16% de l'ensemble de la population. Les jeunes sont donc proportionnellement plus pauvres que les moins jeunes. A cela s'ajoute une augmentation des inégalités. Selon les propos du prix Nobel d'économie Amartya Sen, la cause de la crise de 2008 n'est ni financière, ni économique, mais l'augmentation des inégalités sociales.

L'Europe a pris quelques initiatives d'ordre ponctuel pour inverser la tendance, mais je tenais à la citer. Il existe par exemple la plateforme « AGE » qui vise à regrouper toute les

« Il ne faut pas oublier que le secteur du service à la personne a créé des milliers d'emplois pour les jeunes en Europe. »

initiatives pour les 50 ans et plus. Ce réseau européen fort est l'interlocuteur de la Commission européenne en ce qui concerne le vieillissement actif. Il existe des fonds européens pour l'éducation et la culture en faveur de la solidarité intergénérationnelle, tels que *Grundtvig* ou encore *Jeunesse en Action*, qui sont désormais regroupés sous le nom *Erasmus+* depuis 2014. Enfin, on peut citer le programme *Europe pour les citoyens* pour lequel *Pour la Solidarité* prépare une réponse à l'appel d'offre. Par ailleurs,

il existe des bonnes pratiques dans le secteur du logement. L'association *Ensemble 2 générations*, fait le lien entre les étudiants qui ne peuvent se payer un logement et les seniors. Concernant les bonnes pratiques dans le secteur intergénérationnel, on peut citer *Generation@school* qui invite les enseignants à organiser une activité permettant de créer un lien entre les élèves et les seniors.

Au-delà de ces initiatives, il existe des mutuelles qui sont depuis peu au cœur de la stratégie européenne en tant qu'entreprises sociales. Nous l'avons notamment constaté lors de la rencontre en janvier dernier sur l'entrepreneuriat social à Strasbourg, où les mutuelles étaient fortement présentes et mises en évidence de manière significative. Cependant, le danger pour la solidarité subsiste avec une intensification de la concurrence, du fait de la reconnaissance des mutuelles et des nouvelles contraintes dictées par Solvabilité 2 multipliant les exigences, difficilement compatibles avec les petites mutuelles, qui finiront par disparaître dans dix ans. La fusion des mutuelles a déjà débuté dans plusieurs Etats membres tels que la France ou le Portugal. Il est donc essentiel qu'en matière d'aide sociale et de solidarité intergénérationnelle, les mutuelles travaillent sur la coordination de leurs actions. Une coopération renforcée par le biais d'un fonds commun à l'ensemble des mutuelles européennes me semble indispensable, or malgré les efforts celui-ci manque encore à ce jour.

Dans la période actuelle, les Etats membres sont soumis à plusieurs défis et enjeux. Il faut notamment s'interroger sur la fracture générationnelle qui nécessite une régénération du lien entre les jeunes et les seniors au travers d'actions communes de solidarité réciproque. Nous devons également nous pencher sur la reconnaissance des mutualités en tant que promoteurs de la solidarité intergénérationnelle. Il est important de réaffirmer collectivement leur rôle d'acteur principal de la solidarité face à la concurrence des assurances privées. Il faut également réfléchir sur la forme de protection sociale nous pouvons proposer aux jeunes, qui sont d'ailleurs de plus en plus précaires tandis que les seniors sont de plus



en plus isolés. Par rapport à ce couple vicieux, quelles sont les couples vertueux que nous pouvons construire ?

Il est nécessaire de réinventer de nouvelles formes d'aides pour ces jeunes. La mutuelle étudiante, qui existe dans certains pays, est-elle la formule magique ?

Enfin, j'ai voulu confronter le stéréotype au lien social, en d'autres termes le modèle à ne pas suivre face au modèle à suivre. On dit souvent que la concurrence entre les jeunes et les seniors sur le marché de l'emploi et le vieillissement actif sont des freins à l'emploi. Mais sous l'angle du lien social, nous y voyons une transmission de savoirs, un tutorat. Concernant les retraites, le poids du coût des pensions est avancé de toutes parts, alors que tout

le monde sait qu'il existe d'autres possibilités, telle que la mise en place de nouveaux systèmes de financement de la protection sociale par exemple. Par ailleurs, le placement est coûteux dans les institutions, mais il ne faut pas oublier que le secteur du service à la personne a créé des milliers d'emplois pour les jeunes en Europe. Et enfin, on parle souvent d'inactivité des personnes seniors, alors qu'on pourrait parler de bénévolat ou de volontariat développant l'ensemble des activités de construction du lien social.

Pour conclure, doit-on porter notre choix sur les antagonismes entre jeunes et vieux ou bien sur ce concept que j'appelle la « responsabilité commune et partagée » ? Doit-on choisir l'individualisme ou ce que vous faites tous les jours, une protection sociale solidaire ? ■







institut de la **p**rotection **S**ociale **e**uropéenne

Iipse Paris : 92, Boulevard de Magenta - 75010 Paris - Tél. +33 1 40 37 13 88 - Fax : +33 1 40 36 07 65
Iipse Bruxelles : Square Gutenberg, 8 / B-1000 BRUXELLES - Tél : +32/2.280.44.82 - Fax : +32/2.230.50 07

europesociale@euroipse.org - www.euroipse.org

